



POUR LA SUITE DU  
**MONDE**

BULLETIN DE L'APR-UQAM



**SOMMAIRE**

- 1 Une promenade dans le parc**  
Nicole Carignan
- 3 DOSSIER**  
**Où se loger quand nous sommes des personnes âgées?**  
Winnie Frohn  
Richard Morin  
Hélène Bélanger
- 11 Clin d'oeil**  
**Et si Jésus naissait aujourd'hui...**  
Pierre Robineault
- 12 Marie-Maude Dubuc:**  
**Et si les activités physiques à l'école n'étaient qu'un début ?**  
Winnie Frohn
- 14 Hommage à Yvon Pageau (1925–2023)**  
Gilbert Prichonnet  
Michel Tousignant
- 17 Rencontre avec le recteur**  
Nicole Carignan
- 18 Y ÉTIEZ-VOUS?**  
Michel Tousignant  
Nicole Carignan  
Janick Auberger
- 22 Une retraite active**  
Luc Desnoyers  
Micheline Labelle  
Jean Morisset  
Madeleine Lord
- 23 Nouvelles du comité solidarité**  
Michel Tousignant  
Monique Lemieux
- 24 In memoriam**
- 27 Brèves**

**UNE PROMENADE DANS LE PARC**

**NICOLE CARIGNAN**

Pendant que je me promène dans un parc entre la fin de l'hiver et l'arrivée du printemps, je me laisse bercer par mes pensées et j'en profite pour respirer un peu d'air frais dans la nature.

Pendant ce temps, je pense à notre vie associative.

Je pense à vous chères et chers collègues retraités de l'APR-UQAM.

Je vous imagine en train de parcourir « votre » numéro 86 du bulletin du printemps *Pour la suite du monde* et lorsque vous recevrez l'invitation à l'assemblée générale annuelle du 15 mai.

Pendant ce temps, je passe aussi en revue les activités que les membres du conseil d'administration ont mises en œuvre et réalisées durant l'année. Ces activités qui s'inscrivent à la fois dans la continuité et le renouvellement.

Je pense à Winnie, notre vice-présidente, responsable du bulletin *Pour la suite du monde* qui paraît deux fois l'an. Elle travaille sans relâche à la recherche de thématiques, de collaborations et de dossiers variés, à la présentation de comptes rendus d'activités et de rencontres intergénérationnelles. Être responsable d'une publication, c'est travailler autant sur le contenu que sur le contenant, autant sur le fond que sur la forme. Elle est soutenue par Anne, notre registraire, qui en assure la révision linguistique attentionnée depuis de nombreuses années.

Je pense à Anne qui, en plus de sa contribution au Bulletin, a plusieurs fers au feu. À titre de registraire, elle est la personne contact entre les membres et le conseil, en étant responsable des inscriptions des membres ainsi que des communications internes et externes par courrier électronique. Elle est aussi impliquée dans les



Photos par Richard Bourhis

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023-2024

### Présidente

Nicole Carignan

### Vice-présidente

Winnie Frohn

### Secrétaire

Lucie Lamarche

### Registraire

Anne Rochette

### Trésorier

Claude Felteau

### Conseiller

José E. Igartua  
(webmestre)

### Conseiller

Jean Legault  
(responsable des activités  
culturelles et sociales)

## BULLETIN POUR LA SUITE DU MONDE

### Directrice

Winnie Frohn  
winniefrohn@gmail.com

### Révision linguistique

Anne Rochette

### Production

Creativa Design

### Adresse postale

APR-UQAM  
Université du Québec  
à Montréal  
Case postale 8888,  
succ. Centre-ville  
Montréal (Québec)  
H3C 3P8

### Site web

<https://apr.uqam.ca>

### Groupe Facebook des membres de l'APR-UQAM

<https://www.facebook.com/groups/apruqam/>

### Adresse courriel

apr@uqam.ca

relations avec l'UQAM et la Fondation de l'UQAM et nous représente auprès de l'ARUCC. Lors du grand changement de garde en 2022, le nouveau conseil a pu compter sur son soutien inestimable et sa longue expérience d'administratrice.

Je pense à José qui n'a pas ménagé ses efforts pour renouveler notre site internet. Dans un souci de modernisation, il a consacré de nombreuses heures, en collaboration avec Anne, à l'implantation d'un site transactionnel sécurisé avec le soutien de l'équipe en production multimédia du Service de l'audiovisuel de l'UQAM. Ce nouveau site facilite l'inscription des membres, autant lors de leur adhésion que de leur renouvellement, et il servira à terme à l'inscription aux activités culturelles et sociales. Avec le support du Service des communications, il a aussi introduit l'utilisation d'une application spécialisée pour la transmission des infolettres aux membres.

Je pense à Claude, notre trésorier, qui veille au grain. Il prépare les états financiers et les prévisions budgétaires et gère les dépenses de l'Association. Avec lui, la santé budgétaire de l'APR-UQAM est entre bonnes mains. En étant plus souvent sur place à l'UQAM, il veille aussi à différents dossiers dont les correspondances par la poste et la gestion de notre bureau.

Je pense à Lucie, notre nouvelle secrétaire, qui s'est rapidement intégrée dans ses nouvelles fonctions et rédige nos procès-verbaux avec beaucoup de minutie et d'efficacité. Elle est aussi responsable du comité d'attribution des bourses APR-UQAM qui a la tâche d'évaluer les différentes candidatures reçues chaque année pour les deux bourses octroyées par l'Association.

Je pense à Jean, responsable des activités culturelles et sociales, qui propose des activités variées et originales avec la participation de nos collègues qui ont accepté de présenter une conférence ou de guider une visite au musée. Il s'agit d'un travail important qui requiert souvent plusieurs déplacements pour repérer les lieux, choisir les restaurants et veiller aux autres détails logistiques.

Je pense aussi au comité Solidarité qui, sous la gouverne de Michel Tousignant, poursuit ses réflexions et propose des activités permettant de se pencher sur des enjeux liés au sens de la retraite, au vieillissement, à la solitude et aux proches aidants, entre autres. Je pense également au Club de lecture qui se retrouve mensuellement autour de son responsable José del Pozo.

En février, à la suite d'une rencontre que nous venions d'avoir avec lui et dont un compte rendu vous est présenté dans ce numéro, nous avons reçu un communiqué de notre recteur, Stéphane Pallage, qui soulignait que les professeures et professeurs retraités ont contribué à la construction et au développement de l'UQAM et qu'ils seraient toujours membres à part entière dans la communauté de l'UQAM.

Pendant que je reviens sur mes pas et que j'entre à la maison, j'ai envie de dire merci à l'équipe dynamique du conseil d'administration, mais aussi à tous les membres de l'APR-UQAM qui contribuent à la vitalité de notre Association. Je voudrais aussi ajouter que l'APR-UQAM est une grande famille qui souhaite accueillir chaleureusement ses collègues nouvellement retraités.

N'hésitez pas à communiquer avec nous et à nous faire part de vos suggestions.

**Bonne lecture et au plaisir de vous revoir le 15 mai à l'assemblée générale.**



Photos par Richard Bourhis



# OÙ SE LOGER QUAND NOUS SOMMES DES PERSONNES ÂGÉES?

**WINNIE FROHN, RICHARD MORIN, HÉLÈNE BÉLANGER,**  
professeure au Département d'études urbaines et  
touristiques<sup>1</sup>

La plupart des gens âgés veulent continuer à vivre chez eux, mais il y a plusieurs raisons pour lesquelles nous voulons changer notre façon de vivre chez nous ou carrément partir de chez nous: notre logement est trop grand, trop cher, trop loin de nos proches, de la famille et des services; s'avère mal aménagé, n'a pas d'ascenseur, nécessite trop d'entretien, etc. En même temps, le confinement obligatoire pendant la COVID nous a appris à nous méfier des «résidences privées pour aînés» (RPA) pour personnes autonomes. De plus, dans les médias, on apprend qu'entre octobre 2022 et septembre 2023, 2 500 locataires ont été évincés de leur RPA et 88 RPA ont fermé leurs portes.

Le présent dossier du bulletin de l'APR-UQAM est loin d'être exhaustif. Il vise plutôt à jeter de la lumière sur certains aspects du logement pour personnes âgées. Nous présenterons d'abord, dans cet article, les principales formules d'habitation destinées spécifiquement aux personnes âgées ainsi que quelques alternatives en habitation pour personnes âgées. Guillaume Lessard

et Charlotte Montfils-Ratelle feront par la suite un bref état des lieux d'une de ces alternatives, à savoir l'unité d'habitation accessoire (UHA). Puis, Hélène Bélanger exposera la situation des personnes âgées menacées d'éviction. Enfin, Louis Jolin abordera la question de la gestion des condominiums qu'importe l'âge des propriétaires.

Nous ne traiterons pas du soutien à domicile même si la vaste majorité des personnes âgées préféreraient rester chez elles avec de l'aide pour les tâches quotidiennes et les soins à la personne. Ce serait un dossier en soi. Nous savons déjà que ces services sont sous-financés. Il ne s'agira pas non plus des CHSLD, des maisons des aînés et des ressources intermédiaires qui accueillent des personnes non-autonomes qui nécessitent beaucoup de soins.

Les personnes âgées peuvent être propriétaires de leur maison ou appartement, locataires d'un logement privé, d'un organisme sans but lucratif (OBNL) d'habitation ou d'une coopérative de logement qui ne s'adressent pas spécifiquement aux personnes âgées. Mais quelles sont les principales formules de logement plus particulièrement destinées aux personnes âgées et quelles sont les alternatives et innovations en habitation pour les personnes âgées autonomes et semi-autonomes?

<sup>1</sup> Nous remercions l'AGRTQ, notamment Aurélie Macé et Isabelle Richard, pour l'abondance d'informations.

## LES LOGEMENTS DESTINÉS AUX PERSONNES ÂGÉES

Il existe trois principales formules de logements voués spécifiquement aux personnes âgées: les «résidences privées pour aînés» (RPA) à but lucratif ou non qui visent un large éventail de ménages selon le revenu; les habitations à loyer modique (HLM) pour personnes âgées répondant aux besoins des 65 ans et plus à faible revenu; le logement communautaire pour personnes âgées qui s'adresse à des ménages à faible ou modeste revenu, sans certification RPA.

### Les «résidences privées pour aînés»

L'appellation «résidences privées pour aînés» (RPA) désigne des immeubles locatifs pour personnes âgées de 65 ans et plus, qui offrent, en plus des logements de diverses dimensions, des services de repas, de loisirs, d'entretien ménager et de soins de santé. Outre ces services, le sentiment de sécurité physique, les aménagements facilitant la mobilité et les possibilités de socialisation rendent ces immeubles attrayants, particulièrement au Québec. Ainsi, en 2021, 17% des personnes âgées de 75 ans et plus y habitaient ce type de logement contre 5% en Ontario. Il y a deux types de RPA: celles à but lucratif dont le parc de logements est largement le plus important et celles à but non lucratif.

Les RPA à but lucratif comprennent de plus en plus d'unités, surtout dans les centres urbains, et les plus grosses appartiennent généralement à de grands groupes, comme Cogir, Chartwell, Jazz, Groupe Maurice et Résidences Soleil. Les coûts varient selon la taille du logement, les installations, le niveau de service et le soutien offert. La plupart de ces RPA se sont regroupées et mettent à la disposition de leurs futurs clients de l'aide gratuite de conseillers et conseillères pour les aider dans leurs démarches. La revue *Bel âge* publie un guide annuel pour ce genre de RPA. Comme ces RPA évaluent le degré de soin que nécessitent leurs locataires, le coût du loyer de base qui est déjà élevé peut augmenter très rapidement. Récemment, un reportage de Radio-Canada faisait état d'une femme de 80 ans dont le nouveau loyer mensuel dans une RPA de Québec pour le 1<sup>er</sup> janvier 2024 s'élevait à 5 302 \$, soit 44 % plus élevé que celui de 2013 en vertu d'une hausse des services dispensés. Puis, un article de *La Presse* révélait le cas d'une femme âgée d'une RPA de Montréal ayant subi une augmentation de loyer mensuel de 5 593 \$ à 9 328 \$ en 13 mois, soit une hausse de 66,8 % et un coût annuel de plus de 111 000 \$, son statut ayant passé d'autonome à non autonome. Ce coût de loyer qui inclut celui des services représente un véritable ticket modérateur à l'accès à ce type de logement. De plus, les locataires n'ont aucune prise sur la gestion de leur immeuble, devant subir, par exemple, comme nous

l'avons évoqué au début de cet article, le contrôle sur leurs déplacements durant la pandémie, ce qui a refroidi plusieurs personnes âgées à l'égard des RPA. Enfin, vivre entouré d'autres personnes âgées ne fait pas l'affaire de tout le monde.



OBNL Quartier des générations Fondation Berthiaume-Du Tremblay

Les RPA à but non lucratif appartiennent soit à des organismes à but non lucratif (OBNL) où il y a généralement une représentation des locataires au sein de leur conseil d'administration et un comité de locataires qui souvent organise des activités, soit à des coopératives d'habitation et, plus particulièrement, à des coopératives de solidarité en habitation où les locataires s'impliquent davantage dans la gestion et l'entretien de leur propriété collective, en participant au conseil d'administration, à différents comités, à diverses tâches et à l'assemblée des membres qui comprend, outre les membres-locataires, des membres-soutien issus de la communauté et parfois des membres-employés. La plupart de ces entreprises à but non lucratif font partie d'une fédération ou confédération provinciale. Elles ont été créées, dans la majorité des cas, avec l'accompagnement d'un groupe de ressources techniques (GRT) (voir encadré). De plus, certains offices municipaux d'habitation (OMH) ont aussi développé des logements pour personnes âgées avec des services inclus dans le loyer, gérés par un OBNL. C'est le cas de l'OMH de Montréal qui a mis sur pied Les Résidences ENHARMONIE, une RPA à but non lucratif qui a gagné, en 2021, le prix Ambassadeur du Regroupement québécois des résidences pour aînés. Les RPA à but non lucratif ont généralement obtenu des subventions et des prêts des gouvernements et d'autres sources et ne possèdent généralement pas d'installations coûteuses comme une piscine, ce qui fait que leurs loyers sont plus bas que ceux des RPA à but lucratif. De plus, certains locataires ont une aide gouvernementale supplémentaire. Puisque le but de ces RPA à but non lucratif n'est pas de faire du profit et que leur création émane de leur milieu, plusieurs sont établies dans les municipalités moins peuplées, qui ne sont pas financièrement attrayantes pour les grosses RPA à but lucratif. De plus, compte tenu de la plus petite taille de plusieurs d'entre elles et de leur plus grande insertion

dans leur communauté, les RPA à but non lucratif donnent souvent moins l'impression de constituer des « ghettos » de personnes âgées.

Ces deux types de « résidences pour aînés », qu'elles soient à but lucratif ou non, sont certifiés par le CISSS ou le CIUSSS du territoire concerné. Ces RPA sont classées dans des catégories d'un à quatre, dépendamment des services offerts, qui peuvent aller des repas et de l'aide domestique à des soins de santé importants pour les personnes qui devront être transférées aux CHSLD si leur santé se détériore davantage.

Nous avons mentionné en introduction la fermeture récente de plusieurs RPA. Il importe ici de souligner que de 2018 à 2023, soit en cinq ans, près de 500 RPA, à but lucratif ou non, ont fermé leurs portes. Près de 90 % d'entre elles étaient de petite taille, comptant moins de 30 logements, et étaient situées à l'extérieur des grands centres urbains. Les coûts de mise aux normes pour obtenir une certification (gicleurs, surveillance 24/7, etc.), ceux des soins de santé qui s'accroissent en fonction d'une clientèle vieillissante et les problèmes de main d'œuvre expliquent en grande partie ces fermetures, ces petites RPA ne pouvant bénéficier d'une économie d'échelle comme les plus grosses. Tout récemment, le gouvernement du Québec a mis en place un nouveau programme de subventions destiné aux petites RPA de 30 unités et moins pour soutenir les soins de santé offerts à leur clientèle en perte d'autonomie, ce qui a été accueilli très favorablement. D'autres RPA changent aussi de vocation lorsqu'elles sont rachetées par un nouveau propriétaire qui cherche à économiser sur les coûts des services et à maximiser la rentabilité des loyers, qui sont augmentés, à l'exemple de la Résidence Mont-Carmel à Montréal. L'article d'Hélène Bélanger, comme mentionné en introduction, traitera plus particulièrement de cette problématique.

### Les habitations à loyer modique pour personnes âgées

Les offices municipaux d'habitation (OMH) offrent des habitations à loyer modique (HLM) pour les personnes âgées autonomes de 65 ans et plus sans fournir des services comme les RPA. Il arrive cependant qu'un OMH admette dans ce type d'HLM des personnes âgées de plus de 60 ans et même de plus de 55 ans. Ces HLM sont financées par des fonds publics, visent une population à faible revenu et le montant de leurs loyers est fixé à 25% du revenu de leurs locataires. Les OMH favorisent généralement une forme de participation des locataires en soutenant financièrement le fonctionnement d'une association et en mettant à la disposition de cette dernière un local. De plus, il existe une Fédération des locataires d'habitation à loyer modique du Québec. Même si

cette formule répond à un grand besoin de logements à faible coût d'accès, il n'y a plus de nouvelles unités HLM construites depuis les années 1990, le gouvernement fédéral ayant alors mis fin au programme; 25500 ménages bénéficieraient d'un logement HLM pour personnes âgées au Québec, ce qui correspondrait à un peu plus de 42 % de l'ensemble du parc HLM québécois.

## LE COLLECTIF DE RECHERCHE ET D'ACTION SUR L'HABITAT (CRACH)

Aujourd'hui, la situation du logement à Montréal et au Québec apparaît préoccupante sous de nombreux aspects: augmentation des situations de mal-logement, spéculation immobilière et embourgeoisement d'anciens quartiers ouvriers, discriminations, situations d'insalubrité, absence de construction de logements sociaux et dévoiement des institutions qui, au Québec, ont historiquement joué un rôle dans l'accès au logement et/ou la protection des locataires.

Fondé en 2015 par des actrices et acteurs du milieu communautaire, des chercheuses et chercheurs et des étudiantes et étudiants, le Collectif de recherche et d'action sur l'habitat (CRACH) a pour mission de développer des recherches sur la ville dans une perspective critique, féministe et intersectionnelle. Pour ce faire, le CRACH cherche à mettre les connaissances produites par les sciences sociales au service des luttes pour le droit au logement, la justice sociale et les droits des locataires. Il vise également à favoriser les recherches collaboratives entre les personnes concernées – chercheuses, intervenantes et militantes – des milieux académique et communautaire.

Le CRACH entend contribuer de manière indépendante à la connaissance des phénomènes liés à la transformation des villes et des conditions d'accès au logement et ainsi soutenir les groupes communautaires et citoyens dans l'élaboration d'alternatives politiques et sociales.

Parmi les membres actifs, quatre sont issus du corps professoral de l'UQAM: Hélène Bélanger, Département d'études urbaines et touristiques; Louis Gaudreau, École de travail social; Renaud Goyer, École de travail social; Martin Gallié, Département des sciences juridiques. Pour plus d'information: [www.crach.ca](http://www.crach.ca)

## Le logement communautaire pour personnes âgées

Les « coopératives de solidarité en habitation pour aînés » offrent des logements pour personnes âgées de 55 ans et plus, ce qui les distingue des RPA réservées aux 65 ans et plus. Bien qu'elles fournissent aussi des services, toutes ces coopératives ne sont pas reconnues comme des RPA. C'est une section de leur immeuble dédiée aux 65 ans et plus qui permet à certaines d'entre elles d'être certifiées RPA. Comme mentionné plus haut, la plupart de ces coopératives ont reçu de l'aide d'un GRT et des subventions gouvernementales pour leur création. On retrouve plusieurs de ces coopératives hors des grands centres urbains, ce qui permet à des personnes vieillissantes de demeurer dans leur milieu de vie. Les loyers y sont plus bas que la moyenne dans le territoire et plusieurs locataires bénéficient d'une aide au logement.



*La-Brunante de Racine Coopérative de solidarité d'habitation*

Généralement, des repas sont fournis, de même qu'un système de surveillance, des services de buanderie et d'entretien ménager ainsi que des loisirs. Comme souligné aussi précédemment, les membres-locataires s'impliquent, avec l'appui de membres-soutien et, parfois, de membres-employés, dans différentes instances et se partagent diverses tâches, ce qui peut diminuer leur éventuel isolement. Cependant, ce type de participation, notamment aux tâches de gestion et d'entretien, peut désinciter des personnes âgées à la santé plus fragile à occuper ce type de logement, malgré l'appui d'autres membres non-occupants. Certaines de ces coopératives, bien que destinées aux personnes âgées, accueillent aussi des ménages plus jeunes favorisant une mixité intergénérationnelle. Par ailleurs, il y a également des coopératives d'habitation et des organismes à but non lucratif (OBNL) qui offrent des logements pour personnes âgées avec certains services, mais sans certification RPA. Enfin, il importe de signaler que de nombreux projets de logement communautaire de type coop ou OBNL n'ont pu être réalisés au cours de dernières années faute de financement public adéquat.

## LES ALTERNATIVES ET INNOVATIONS

Les caractéristiques de projets alternatifs et/ou innovateurs de logement pour personnes âgées dont il sera ici question impliquent que celles-ci vivent dans un milieu qui soit accueillant, où les services sont accessibles dans les immeubles mêmes ou dans le quartier, mais également où l'entraide et la participation de toutes et tous est possible et encouragée. Que les personnes âgées soient propriétaires ou locataires, il y a une volonté de briser l'isolement et de promouvoir la convivialité. Enfin, nous terminerons ce texte avec la présentation d'une nouvelle initiative de production de logements destinés à des personnes âgées à faible revenu.

### La cohabitation

La cohabitation, aussi appelée colocation, consiste pour une personne aînée, autonome ou en perte d'autonomie, propriétaire ou locataire, à partager une partie de son logement avec une autre personne, comme une étudiante ou un étudiant, une jeune famille ou une personne âgée autonome, moyennant le paiement d'un loyer à prix modique et de certaines tâches, par exemple, le ménage, la préparation des repas et l'accompagnement à des sorties. C'est un moyen de combattre l'isolement et de prolonger le maintien à domicile.

Certains sites d'internet offrent des services de jumelage, d'accompagnement et d'aide au déménagement. Selon le site Combo2Ggénérations, sa mission est de « permettre à deux générations de vivre ensemble, de s'enrichir mutuellement dans le respect et l'harmonie afin de combler la solitude des uns et des autres. » Il y a aussi des organismes qui gèrent pareils services comme Les Habitations partagées de l'Outaouais et Les Habitations partagées du Saguenay.

### La maison intergénérationnelle

Une maison intergénérationnelle est une maison individuelle qui a fait l'objet d'un réaménagement permettant la création d'un logement indépendant, avec pour objectif la cohabitation de plusieurs générations d'une même famille, sous un même toit, mais tout en protégeant l'intimité de chacune d'elles. Une famille peut, par exemple, transformer un sous-sol en y aménageant une chambre à coucher, une salle de bain s'il n'y en pas déjà et un coin cuisine pour loger les grands-parents. Ce type de maison doit être permis par les règlements d'urbanisme de la municipalité concernée. De plus, selon la réglementation, le nouveau logement qui a été ajouté ne doit généralement servir qu'à loger un membre de la famille pour que la maison soit reconnue comme intergénérationnelle. Une famille ne pourrait ainsi pas louer le logement laissé par un grand-parent à un étranger.

## L'Unité d'habitation accessoire

L'Unité d'habitation accessoire (UHA), souvent appelée «granny flats», «pavillon grand-mère» ou pavillon jardin, est un logement individuel construit sur le terrain d'une maison unifamiliale existante pour un ménage âgé membre de la famille, ce qui permet plus d'intimité que la maison intergénérationnelle tout en restant proches. Certaines municipalités permettent ce type de logement mais uniquement s'il est destiné à être utilisé par les parents de l'un des propriétaires de la maison principale et du terrain. Cet habitat qui permet une densification douce du territoire d'une municipalité peut cependant être vu par certains voisins comme une nuisance. Quoi qu'il en soit, le logement accessoire peut être conçu de façon à être facilement enlevé. L'article de Guillaume Lessard et Charlotte Montfils-Ratelle traite plus en détails de ce type d'alternative.

## Le Réseau bon voisinage

Le Réseau bon voisinage est relativement récent. Un projet pilote à Granby est en cours. Cette initiative représente une alternative sur le marché locatif à but non lucratif avec plusieurs innovations. Premièrement, elle s'adresse aux personnes âgées (65 ans et plus) à moyens et à plus modestes revenus et offre donc une ouverture à des personnes avec des revenus plus élevés, même si auparavant la plupart des programmes gouvernementaux favorisaient déjà une certaine mixité de revenus. Deuxièmement, la propriété des immeubles est collective à l'échelle nationale, ce qui permet d'accroître les actifs en créant un fonds dédié au développement continu de projets immobiliers. Troisièmement, les sources de financement sont recherchées à tous les niveaux : local, gouvernemental, organismes de bienfaisance, institutions financières. Quatrièmement, puisque les GRT sont automatiquement impliqués, il y a des possibilités pour développer d'autres immeubles, car les GRT sont ancrés dans le milieu et ainsi ils connaissent les opportunités de vente de terrain et leur localisation mais, cette fois-ci, il y a un plus grand accès à plusieurs sources de revenus. Cinquièmement, la volonté de faire participer les acteurs locaux, y inclus le CISSS ou le CIUSSS du territoire concerné, est clairement exprimée. Des exemples de coopération existent déjà, comme des ententes avec des popotes roulantes ou avec des cafétérias d'école pour fournir les repas. La coopération avec le CISSS ou le CIUSSS mènera éventuellement à fournir des services, notamment les soins à la personne, encore plus poussés qu'actuellement, ce qui pourra, dans beaucoup de cas, éviter le déménagement des locataires à des RPA à but lucratif catégories 3 et 4 quand les besoins deviennent plus élevés (avant d'accéder à des CHSLD).

Pour la communauté, puisqu'il s'agit d'entreprises à but non lucratif, un effet intéressant est le ralentissement de

la spéculation foncière, si le principe est maintenu que toute vente éventuelle doit se faire à une autre entreprise à but non lucratif.

Un parallèle en ce qui concerne le montage financier peut se faire avec le succès d'UTILE, l'organisme qui développe des résidences étudiantes (d'ailleurs le cofondateur est un ancien étudiant de l'UQAM).

## La résidence pour personnes âgées Pax habitat à Joliette

Il s'agit de 60 unités d'habitation pour aînés autonomes et 32 chambres dans lesquelles des soins de santé et d'assistance de qualité seront offerts en fonction des besoins des résidents nécessitant des soins de santé particulier. C'est une cohabitation entre deux communautés religieuses, les personnes issues de la collectivité et les enfants qui fréquentent le centre de la petite enfance.

## Le cohabitat

Initié au Danemark, le cohabitat renvoie à un milieu de vie collectif initié par des personnes qui ont des valeurs et des intérêts semblables. Ces personnes s'engagent dans un projet de développement résidentiel qui comprend plusieurs logements privés et des espaces communs partagés : buanderie, chambre d'invités, local et/ou terrain de jeu, cuisine, salle à manger et de réception, lieux de travail, etc. C'est un type d'habitation adapté aux personnes âgées qui leur permet de vivre en communauté solidaire. Parfois même, un logement est prévu pour un proche aidant. Le cohabitat conjugue généralement la formule de la coopérative de solidarité, notamment pour le développement du projet collectif, et la copropriété une fois les logements construits, chaque ménage étant propriétaire de son logement. Les logements sont plutôt petits, compte tenu de l'importance des espaces communs.

Il y a quelques réalisations de ce type d'habitat au Québec. Par exemple, le Cohabitat Québec est composé d'une quarantaine de logements en plein cœur de la ville de Québec, dans le quartier Saint-Sacrement, où on trouve des logements pour famille et de plus petits pour personnes retraitées. Les cohabitants sont à la fois membres d'une coopérative de solidarité, copropriétaires du logement qu'ils occupent et partagent des espaces communs. Ils ont participé à la conception du projet. Une fois celui-ci réalisé, ils sont engagés dans l'animation d'un «Vivre ensemble».

Village Urbain à Lachine est un autre exemple de cohabitat. Il a pour mission de développer et promouvoir des milieux de vie participatifs, générateurs de liens sociaux et intergénérationnels. Contrairement à d'autres exemples,

l'initiative du projet ne relève pas d'une coopérative, mais d'un OBNL et les logements sont offerts à vendre ou à louer. Mais comme le modèle de base du cohabitat, on met l'accent sur le «vivre ensemble» dans des espaces communs: cuisine, salle communautaire, salle de jeux, espace pour étudier ou relaxer, buanderie, atelier pour divers projets, chambre d'invité...

### Mission Unitâinés

Enfin, quelques mots sur une initiative en matière de production de logements pour personne âgées dont il a été question à la fin du mois de février 2024. Il s'agit du projet d'un organisme caritatif, Mission Unitâinés, de construire, en 24 mois, 10 immeubles de 100 logements chacun, destinés aux personnes âgées à faible revenu. À la tête de cet organisme, il y a Luc Maurice, fondateur du Groupe Maurice, qui a pris sa retraite. Afin de diminuer les coûts de conception et à l'exemple d'UTILE, les plans et devis seront les mêmes pour tous les bâtiments et réalisés à l'identique dans chaque municipalité. De plus, les coûts de construction seront aussi réduits, puisque le projet fera appel aux mêmes fournisseurs pour les 10 immeubles et les terrains, viabilisés, sont offerts gratuitement par les municipalités concernées. Le montage financier inclut des contributions des gouvernements québécois et canadien, des municipalités concernées et de Luc Maurice. Les immeubles construits seront cédés par Mission Unitâinés à l'office municipal d'habitations ou à un OBNL des municipalités concernées pour un montant de 10 000 \$, sans hypothèque à payer et avec une dotation de 500 000 \$ comme fonds de prévoyance. Projet intéressant, mais faudra-t-il que les gouvernements attendent d'autres initiatives privées de ce genre pour offrir de nouveaux logements aux personnes âgées ?

### CONCLUSION

Les gouvernements sont lents à réagir face à la crise du logement, notamment pour les personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie. L'entreprise à but lucratif s'adresse alors à une partie de cette population qui désire un certain cadre de vie, mais généralement à un coût élevé, tandis que d'autres personnes âgées utilisent leur imagination et, avec l'aide d'organismes du milieu, voient des possibilités de mieux vivre ces étapes de la vie. Oui, il faut un soutien financier des gouvernements, mais il faut aussi qu'ils écoutent les gens sur le terrain qui connaissent leurs besoins, contraintes et désirs de bien vivre.

## LES GROUPES DE RESSOURCES TECHNIQUES (GRT)

«Les GRT sont des entreprises d'économie sociale vouées au développement de l'habitation communautaire. Leur intervention vise l'amélioration des conditions d'habitation des ménages à faible et modeste revenu, et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Depuis plus de 40 ans, partout au Québec, les GRT accompagnent des organismes ou des groupes de citoyens dans le développement de projets immobiliers communautaires, soit en coopérative ou en organisme à but non lucratif. Les GRT guident les groupes dans tous les volets de la réalisation de leur projet: la vie associative, l'immobilier et le financement. Les GRT coordonnent les différentes phases de réalisation et agissent comme intermédiaires entre le groupe de locataires, les administrations publiques, les entrepreneurs en bâtiment et autres professionnels (architectes, notaires, ingénieurs).

L'approche des GRT privilégie l'appropriation du projet par les résidents locataires et favorise leur autonomie. Parmi les projets, plusieurs sont directement destinés aux personnes âgées sous la forme d'OSBL ou de coopératives de solidarité ayant une certification RPA. En ce qui concerne les 1 200 OSBL d'habitation, 191 sont des RPA. Il existe aussi des Coopératives d'habitation pour âgés sans certification.»

Source: AGRTQ, le 1<sup>er</sup> mars 2024

## UHA ET PERSONNES ÂÎNÉES

**GUILLAUME LESSARD, PH.D., professeur invité (UdeM)**

**CHARLOTTE MONTFILS-RATELLE, urbaniste (ARPENT)**

Les unités d'habitation accessoires (UHA) ont la cote dans le secteur municipal et de l'urbanisme. Concrètement, l'UHA réfère à tout ajout de volume de logement sur un terrain où l'on trouve déjà une résidence principale. On y inclut les additions à un bâtiment principal et les maisons



de fond de cour. L'UHA est presque toujours construite par un ménage propriétaire, car elle est généralement financée par une marge de crédit hypothécaire. Cette forme résidentielle a fait ses preuves pour favoriser le logement intergénérationnel dans plusieurs villes canadiennes. À Edmonton, ville étendue dotée d'un large parc de maisons unifamiliales, environ les deux tiers des quelque 800 UHA autorisées dans les dernières années sont construites pour un membre de la famille. Dans les marchés en surchauffe, comme à Vancouver et Toronto, c'est plutôt le tiers des unités qui est destiné aux membres de la famille. Ce faisant, jeunes ménages et personnes en situation de vieillissement peuvent mettre en commun leurs ressources financières, en plus de s'entraider de diverses façons. Cette proximité permet aussi de briser l'isolement et de faciliter les déplacements qui deviennent plus difficiles avec l'âge.

Crédit photo : Maxime Brouillet



*La Shed architecture*

Au Québec, de nouveaux pouvoirs ont récemment été octroyés aux municipalités pour favoriser le déploiement des UHA. D'abord, le PL16 modifie la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme de telle sorte qu'il n'est plus possible de demander un référendum pour l'approbation d'un règlement habilitant l'aménagement d'une UHA. Dorénavant, les municipalités peuvent aussi offrir une aide financière aux propriétaires de logement accessoire intergénérationnel. Plus récemment, le PL31 stipule que les municipalités ne peuvent plus interdire les UHA sous forme attachée.

Bien que ces modifications représentent un pas en avant, de nombreux défis demeurent. D'abord, sauf dans quelques municipalités pionnières, on peut s'attendre à un délai de deux à cinq ans avant que les amendements soient effectifs. Le gouvernement provincial pourrait aussi aller plus loin et exiger des municipalités qu'elles autorisent les UHA sous forme détachée, comme c'est le cas en Ontario. Ensuite, l'autorisation d'aménager devra s'accompagner d'un allègement des normes et critères d'urbanisme encadrant l'intégration des UHA dans leurs milieux afin d'en faciliter la construction. Par ailleurs, le développement de produits financiers adaptés, comme

ceux offerts par la coopérative Vancity en Colombie-Britannique, représente le nerf de la guerre pour soutenir la construction des UHA. Finalement, bien que nous soyons enthousiastes face au potentiel des UHA, soulignons que leur coût de construction élevé n'en fait pas une alternative au logement abordable subventionné.

## L'INSÉCURITÉ RÉSIDENIELLE DES LOCATAIRES EN RPA

**HÈLÈNE BÉLANGER, Département d'études urbaines et touristiques**

Le logement est un bien essentiel possédant une valeur marchande, bien qui peut être consommé et dont l'usage et le sens qui lui est accordé participent à la construction d'un chez-soi. Il constitue de même un ancrage primaire dans un quartier ou une localité. Le logement est aussi un déterminant social de la santé, surtout en ce qui concerne les personnes âgées en perte d'autonomie. Or, le contexte actuel fiscal et financier des municipalités, dont celles de la grande région montréalaise, crée un climat favorable à la transformation du marché du logement et à l'augmentation des inégalités quant à son accès, fragilisant ainsi le droit au logement, particulièrement chez les personnes âgées locataires. Si les premiers signes d'un resserrement du marché locatif sont apparus dès 2018, entre autres pour la région montréalaise, la crise de disponibilité du logement se jumelle à une crise d'abordabilité qui perdure et touche non seulement les ménages à faible et modeste revenu, mais également les classes moyennes.

Dans ce contexte de crise du logement, les milieux de vie que sont les résidences privées pour aînés (RPA) ne sont pas épargnés. En 2024, l'Association des retraités des secteurs publics et parapublics publiait, à partir d'une demande d'accès à l'information à l'automne 2023 auprès des CIUSSS et des CISSS du Québec, des données alarmantes touchant la sécurité résidentielle des locataires de RPA. En un an, en pleine crise du logement, 88 résidences avaient fermé leurs portes, touchant directement la capacité de 2 557 locataires aînés de demeurer dans leur chez-soi. La fermeture de RPA ne signifie pas automatiquement une fermeture du bâtiment. La fermeture peut signifier qu'il y a eu un changement d'affectation, c'est-à-dire que la résidence a perdu ou n'a pas renouvelé son statut de RPA et est convertie en immeuble locatif privé sur le marché régulier. Les exploitants justifient ces fermetures par l'augmentation des frais d'exploitation et de pénurie de main-d'œuvre mettant en péril la viabilité financière de leur entreprise. Dans d'autres cas, il s'agit en fait d'opérations s'apparentant

à une « rénovation » où le (nouveau) propriétaire cherche exclusivement à générer un profit rapide sur la revente d'un immeuble vacant ou en augmenter substantiellement les loyers. Dans le cas d'un changement d'affectation (de vocation), les locataires peuvent se voir offrir la possibilité de signer un nouveau bail. Mais ce dernier ne comprend plus les services auxquels ils avaient droit en RPA (par exemple le service de repas, la présence d'une infirmière sur place, l'accès à une salle commune, une surveillance 24/7, etc.) et s'accompagne souvent d'une augmentation significative du loyer. Le cas de la résidence Mont-Carmel en est sans doute le plus médiatisé. Finalement, une RPA pourrait décider de changer les conditions du bail lors de son renouvellement pour diminuer la quantité ou la qualité des services compris ou encore augmenter substantiellement les frais de services à la carte dont dépendent de nombreux résidents. Ces différentes situations engendrent de multiples formes d'insécurité résidentielle qui peuvent avoir une incidence importante sur la capacité de maintien dans les lieux et sur le bien-être et les conditions de santé générale des locataires de RPA.

Peu de travaux scientifiques existent sur les milieux de vie que sont les résidences privées pour aînés (RPA). Les rares travaux traitent de la qualité des milieux de vie et des soins dans une perspective d'amélioration, ou encore de milieux de vie innovants. C'est dans ce cadre que la recherche en cours *Trajectoires des résidents des RPA en situation d'insécurité résidentielle* menée conjointement avec une équipe de la Direction régionale de la santé publique de Montréal vise à une meilleure compréhension des impacts de l'insécurité résidentielle (vécue ou perçue) sur la santé et les conditions de vie des locataires en RPA. Plus spécifiquement, nous nous interrogeons à savoir : 1) dans quelle mesure les ménages aînés locataires dans ces RPA font face à une insécurité d'occupation; 2) les caractéristiques de cette insécurité d'occupation; 3) les tactiques et les ressources mobilisées par les locataires afin de sécuriser leur maintien dans les lieux; 4) ainsi que leurs perceptions de l'évolution de leur état de santé physique et mentale.

L'enquête auprès des locataires étant en cours au moment d'écrire ces lignes, il est encore trop tôt pour dégager des résultats spécifiques des impacts sur le bien-être et la santé des locataires en situation d'insécurité résidentielle en RPA. Cependant, nos travaux dans le cadre d'une recherche menée par une équipe du Collectif de recherche et d'action sur l'habitat (CRACH, voir encadré) sur les épreuves locatives des personnes aînées locataires sur le marché privé régulier a permis de mettre en exergue les limites du marché locatif privé pour répondre aux besoins des ménages locataires aînés, surtout dans une situation de crise du logement qui perdure. Ainsi, les possibilités d'augmenter substantiellement leurs marges de profit poussent certains propriétaires à user de tactiques allant

de la discrimination à l'intimidation, aux augmentations abusives des loyers en passant par la négligence. Les locataires ont ainsi fait état d'un grand stress face à ces tactiques qu'elles ne reconnaissent pas toujours. Par ailleurs, ces locataires n'ont pas toujours une bonne connaissance de leurs droits et lorsqu'ils en ont une bonne connaissance, ils hésitent parfois à y avoir recours par crainte de représailles. La tendance serait la même chez les locataires de RPA.

Ce qu'il faut en retenir, c'est que dans la conjoncture, le logement privé marchand répond de manière insatisfaisante aux besoins d'abordabilité et de pérennité en matière de logement locatif pour les personnes aînées et cela a et aura des répercussions importantes sur leur niveau de bien-être général.

## LA COPROPRIÉTÉ DIVISE : PASSAGE OBLIGÉ POUR UNE RETRAITE ACTIVE ?

LOUIS JOLIN

Vous avez été propriétaire d'une maison familiale ou d'un duplex (ou multiplex), les enfants sont partis ou encore vous leur avez cédé votre propriété. Vous n'êtes surtout pas prêt à vous installer en résidence (RPA), encore moins en CHSLD... Vous souhaitez plus que tout demeurer à domicile. Alors, que faire ? Trouver un bon logement en location... ou mieux, vous acheter un condo, mais pas n'importe où, si possible dans le quartier où vous avez élevé votre famille, pourquoi pas dans Ahuntsic ?

Il y a de belles copropriétés divises au Nord de Montréal, dont un magnifique domaine sur le bord de la Rivière des Prairies, sur le site d'une ancienne discothèque : le Bourg de la Rive (77 condos et 12 maisons de ville). Votre rêve, vivre au bord d'un cours d'eau!

L'occasion se présente donc, vous faites le saut et achetez avec votre épouse l'un des condos avec une vue superbe. Mais vous êtes un irréductible... Après une première année d'installation, de prise de contacts avec les voisins,



Bourg de la rive

vous voulez vous engager un peu plus dans les décisions de la copropriété et vous soumettez votre candidature pour un poste au conseil d'administration. L'ambiance au sein du CA est bonne, vous prenez du galon : secrétaire du conseil, puis tout d'un coup, président...

Ce n'est pas un simple passe-temps, car il faut maîtriser les rudiments de la copropriété divise. Vous avez beau être docteur en droit, le droit de la copropriété n'était pas votre champ de spécialisation : il faut en apprendre les rudiments, le Code civil du Québec évolue rapidement à ce chapitre (notamment en ce qui concerne les assurances...). Ce n'est pas la mince affaire avec les dégâts d'eau!!! Qui va payer? La Déclaration de copropriété a besoin d'un sérieux rajeunissement.

Et qu'en est-il du fonds de prévoyance et du carnet d'entretien à mettre à jour aux cinq ans? De gros travaux sont requis et exigent l'adoption d'une cotisation spéciale

d'autant plus nécessaire que les coûts de construction sont dans une pente ascendante. Les copropriétaires vont-ils vous suivre? Eh oui! Tant mieux... La plupart sont d'anciens propriétaires et comprennent la nécessité de protéger leur investissement.

Vous n'êtes pas seul, les administrateurs et administratrices s'impliquent. Plusieurs copropriétaires aussi pour certaines « corvées » : le ramassage des feuilles à l'automne est une belle occasion de camaraderie. Vous avez une bonne collaboration avec le gestionnaire, le service d'entretien, l'entreprise de jardinage. Un travail d'équipe quoi!

Vous vouliez vous dégager des soucis inhérents à la propriété en vendant votre duplex et vous vous retrouvez au cœur de décisions encore plus complexes. Où est l'erreur? Mais vous vous sentez vivant, actif, utile.

Qui veut être président?

## CLIN D'ŒIL : ET SI JÉSUS NAISSAIT AUJOURD'HUI...

PIERRE ROBINEAULT

Il y a toujours eu des problèmes de logement...

**Si Jésus naissait aujourd'hui, les médias se déchaîneraient et cela donnerait la « une » suivante dans tous les journaux télévisés.**

HIER, LE 24 DÉCEMBRE, UN NOUVEAU-NÉ A ÉTÉ TROUVÉ DANS UNE ÉTABLE.

La police s'est rendue immédiatement sur les lieux et a fait appel aux ambulanciers. Un charpentier et une mineure (vraisemblablement la mère) sont placés en garde à vue.

Ce matin très tôt, les autorités ont été avisées par un citoyen de la banlieue de Bethléem qu'une famille de S.D.F (Sans Domicile Fixe) s'était installée dans son étable. À son arrivée sur les lieux, la police a découvert un nouveau-né enveloppé dans des morceaux de tissu sans précaution d'hygiène et dormant sur une litière de paille. Le charpentier, identifié plus tard, Joseph (de Nazareth), s'est opposé à ce que les autorités emmènent l'enfant afin de le mettre en lieu sûr. Il était aidé de plusieurs bergers ainsi que de trois étrangers sans papiers.

Ces trois étrangers se présentant comme mages ont été arrêtés. Le ministère de la sécurité publique s'interroge

sur l'origine de ces trois hommes probablement en route vers la frontière. La police a confirmé qu'ils n'avaient pas de papiers d'identité mais qu'ils détenaient de l'or ainsi que des produits suspects et illicites. Ils prétendent que Dieu leur a dit de ne pas répondre aux questions... Les produits suspects ont été envoyés en laboratoire pour analyse.

Le lieu où le nouveau-né se trouve actuellement n'a pas été communiqué. D'après le service social en charge de l'affaire, le père avoisinerait la cinquantaine tandis que la mère n'est certainement pas majeure. On vérifie pour le moment la relation entre les deux. Mais à défaut de soupçon de pédophilie, les enquêteurs soupçonnent un délit de détournement de mineure...

La mère se trouve pour l'instant à l'hôpital universitaire de Bethléem pour des examens médicaux et psychiatriques. Elle prétend être encore vierge et affirme que le bébé vient de Dieu. Si son état mental le permet, elle sera accusée de non-assistance à personne en danger.

La consommation de stupéfiants, probablement amenés par les trois étrangers, doit sans doute être prise en compte dans cette affaire. Des prélèvements et des prises de sang ont d'ailleurs été faits en vue de retrouver les empreintes d'ADN nécessaires à l'enquête.

Aux dernières nouvelles, on apprend que les bergers présents sur les lieux affirment avoir vu un grand homme, tout de blanc vêtu, qui leur a ordonné de se rendre à l'étable avant de s'envoler mystérieusement. Aucune hypothèse n'est écartée, même celle d'embarquement à bord d'un OVNI n'est pas exclue...

L'opposition s'est indignée que le gouvernement ne mette pas en place les moyens de protection suffisants pour

éviter que n'importe quel OVNI puisse survoler notre espace aérien. Elle demande une enquête parlementaire.

Les verts rappellent que faire un feu de bois dans une étable est source de pollution...

L'extrême gauche dénonce ce capitalisme sauvage qui augmente les loyers et empêche les familles modestes d'avoir un logement décent.

## RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

La chronique Rencontre intergénérationnelle vise à faire connaître de nouvelles professeures et nouveaux professeurs dont les parcours inspirants nous rappellent que la profession revêt plusieurs visages au fil du temps.

# MARIE-MAUDE DUBUC : ET SI LES ACTIVITÉS PHYSIQUES À L'ÉCOLE N'ÉTAIENT QU'UN DÉBUT ?

WINNIE FROHN

Aimiez-vous vos cours d'éducation physique? Étiez-vous la dernière personne choisie dans une équipe ou la première? Comment l'éducation physique est-elle enseignée en 2024? Marie-Maude Dubuc, chercheuse en didactique de l'éducation physique et à la santé, explore bien sûr la didactique, mais également le rôle que l'activité physique pourrait jouer à l'école comme dans la société. Son histoire à elle est simple: elle a toujours aimé les sports. Quand elle a gradué de l'école secondaire, à la demande de son école, elle est devenue entraîneuse de volleyball. Elle a par la suite enseigné l'éducation physique à temps complet ou à temps partiel tout au long de ses études. Ainsi, Marie-Maude cumule près de 15 ans d'expérience en milieu scolaire en tant qu'enseignante.

Après un post-doctorat à la Faculté des sciences de l'activité physique de l'Université de Sherbrooke, Marie-Maude Dubuc rejoint le Département des sciences de l'activité physique de l'UQAM en 2021. Elle est membre de plusieurs centres de recherche, comme le Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE) et l'Institut Santé et Société (ISS) à l'UQAM. Elle est également co-responsable de l'axe de recherche sur la *Qualité de l'intervention* au sein de la Chaire de recherche KinouQuébec sur l'adoption d'un mode de vie physiquement

actif en contexte scolaire.

Pour bien situer ses recherches, Marie-Maude rappelle les conseils actuels pour rester en forme: d'abord, qu'il faut penser en termes de 24 heures. C'est-à-dire que nous ne pouvons pas, par exemple, remettre au lendemain les heures de sommeil qui manquent aujourd'hui parce que nous ne récupérerons pas complètement. La catégorie d'âge de prédilection pour ses recherches est l'adolescence. Avec les changements hormonaux, psychologiques et sociaux propres à cette période du développement, les adolescentes et adolescents ont besoin de plus de sommeil, se réveillent plus tard le matin et s'endorment plus tard le soir, comme beaucoup de parents et de grands-parents le savent. En ce qui concerne l'activité physique, l'objectif entre 5 et 17 ans est d'en pratiquer pendant au moins 60 minutes par jour, d'éviter les périodes assises prolongées et de limiter à 2 heures par jour l'utilisation d'écrans. Et pour les personnes âgées, qu'est-ce qui est recommandé? Cumuler 150 minutes par semaine d'activité physique,



Marie-Maude Dubuc

réaliser des activités permettant de renforcer les muscles et l'équilibre au moins deux fois par semaine, dormir autour de 7 à 8 heures par nuit et ne pas dépasser trois heures à l'écran par jour. Elle suggère de rester en forme en faisant des activités physiques qui nous plaisent, que ce soient les sports, le jardinage ou la marche, et elle ajoute que souvent il est plus facile de rester actif si on est avec un ami ou une amie ou dans un groupe.

Et pour les tantes, oncles, grands-parents qui s'occupent occasionnellement des jeunes enfants ? Pour les enfants d'âge préscolaire, on recommande un minimum de 3 heures d'activité physique par jour et, autant que possible, aucun écran. Mais il est surtout important de faire des activités en famille parce qu'il ne faut pas oublier que nous sommes des modèles pour les enfants. Si l'enfant joue au terrain de jeu pendant que l'adulte lit sa tablette, le message qu'on envoie est clair : on joue physiquement quand on est jeune, mais quand on devient adulte, on s'assoit ! Pour les jeunes, surtout en bas âge, l'interaction sociale est très importante pour plusieurs raisons, entre autres pour apprendre comment se comporter avec les autres, ce que la fameuse tablette ne nous apprend pas.

En ce qui concerne plus spécifiquement l'école, dans quelle perspective voit-on maintenant l'éducation physique ? Depuis la réforme en éducation de 2001, qui met en avant l'évaluation par compétences, il y a eu l'ajout de l'éducation à la santé au sein des cours d'éducation physique. De plus, l'évaluation par compétences amène maintenant les enseignants à évaluer les élèves par rapport à leurs progrès à eux et non pas par rapport à des normes ou par rapport aux autres élèves du groupe. Le rôle de l'enseignante ou de l'enseignant en éducation physique et à la santé n'est pas de développer un talent « pour aller aux Olympiques », mais plutôt de fournir des outils et d'encourager la confiance en soi afin que l'élève puisse éventuellement adopter un mode de vie actif tout au long de sa vie.



Le but est donc de valoriser tout le monde et, également, de donner des occasions d'interactions sociales pour le plaisir et pour apprendre comment se comporter

dans la société. Cela implique une offre diversifiée d'activités pour que l'élève découvre les activités qu'il ou elle aime et celles qui ne l'attirent pas. De plus, on vise à rendre l'expérience de l'école entière moins sédentaire, pas uniquement dans les cours obligatoires d'éducation physique et à la santé, qui, au secondaire, consistent pour la majorité des écoles en une période de 75 minutes par semaine. Dans cet effort de rendre l'école plus active, d'offrir des expériences plus diversifiées et, ultimement, d'améliorer le rendement scolaire, la mesure 15028 du gouvernement du Québec prévoit des incitations budgétaires pour soutenir les établissements d'enseignement secondaire « pour qu'ils offrent gratuitement une programmation diversifiée d'activités parascolaires à l'ensemble de leurs élèves... ». L'enseignante ou l'enseignant d'éducation physique et à la santé peut aussi sortir du gymnase pour montrer les possibilités d'activités physiques à l'extérieur de l'école, dans le quartier par exemple, ce qui peut favoriser la poursuite des activités physiques une fois que les ressources de l'école ne sont plus accessibles.

Comment s'assurer que la recherche répond réellement aux besoins des écoles ? Marie-Maude met beaucoup d'espoir dans le Réseau en éducation physique et à la santé (REPS), où se rencontrent une représentation par programme universitaire et une représentation de tous les autres acteurs impliqués : des enseignants en éducation physique et à la santé, des conseillers pédagogiques, une représentante du ministère de l'Éducation, etc.



Dans sa recherche pour la thèse de doctorat, Marie-Maude a fait une analyse multifactorielle des causes du rendement scolaire des élèves du secondaire. En résumé, ce sont principalement les habitudes de vie, dont les activités physiques sont un aspect, qui exercent une influence. En approfondissant la recherche, par exemple sur la relation entre genre et pratique d'activités physiques et le rendement scolaire, il y a des tendances qui se dégagent, mais pas aussi tranchées que l'on pourrait penser. Pour les garçons, il est important de faire partie d'une équipe sportive, d'avoir donc un sentiment d'appartenance. Il est également important d'être encouragé pour se motiver à continuer. Pour les filles, de saines habitudes de vie étaient le facteur principal. Par rapport aux activités physiques, la compétition attire

une moins grande proportion d'adolescentes, alors que ce sont les occasions de socialiser la pratique d'activités libres qui les attirent plus. Cependant, quand on va sur le terrain, il est évident que beaucoup de garçons et de filles ne tombent pas dans cette catégorisation. Il est en effet plus pertinent pour mieux comprendre ce qui se passe et pour agir en conséquence, d'examiner d'un côté les personnes qui aiment les activités physiques et, de l'autre, celles qui les aiment moins.



Parmi tous les projets de Marie-Maude, il y en a peut-être deux prioritaires: 1) la didactique de l'éducation physique à l'école secondaire pour que les étudiants deviennent plus autonomes et, ainsi, puissent continuer à pratiquer des activités physiques toute leur vie et, 2) Une fois au collégial et à l'université, est-ce que les jeunes

continuent à pratiquer des activités physiques étant donné les différences importantes dans la structure des programmes ?

Avec tous ces projets, sur le plan humain, comment concilier le travail et la famille? Marie-Maude a deux enfants de 5 et 7 ans. Quand les enfants étaient plus jeunes, elle considère que la conciliation famille-travail était plus difficile. Mais à l'âge où sont rendus ses enfants, avec un mari qui a un horaire prévisible et avec une famille proche et des collègues compréhensifs, la conciliation famille-travail est plus facile. De plus, même si pendant la Covid il a fallu adapter les cours et la recherche, le confinement a eu le bon effet de découvrir les possibilités du télétravail. Cependant, elle préfère les rencontres en présentiel quand il y a plusieurs participants pour permettre plus de spontanéité et d'interactions. Elle préfère l'enseignement en présentiel et ajoute que les étudiants sont blasés des cours en ligne, qui ne permettent pas beaucoup d'interactions sociales.

Pour conclure, l'entrevue a dévoilé une femme dynamique et passionnée par la recherche sur tous les bienfaits des activités physiques. Avec son expérience sur le terrain, elle peut faire de meilleures analyses théoriques, toujours dans le but que les jeunes pratiquent des activités physiques sur une base régulière, non seulement à l'école, mais pour toute la vie.

## HOMMAGE À YVON PAGEAU (1925–2023)

### YVON PAGEAU, PROFESSEUR HONORAIRE DE L'UQAM

GILBERT PRICHONNET, professeur honoraire de l'UQAM

Le professeur Pageau, chercheur et conférencier, vient de nous quitter après une carrière remarquable à l'UQAM et une longue retraite bien méritée.

Il était à la veille de l'âge notable de 98 ans... Le récent décès de son épouse nous avait déjà touchés. Et notre petite communauté de collègues de la première heure

du Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère<sup>i</sup> tient à présenter des sentiments de soutien aux familles et de reconnaissance à cet aîné dévoué.

Il était spécialisé en paléontologie des faunes ichtyologiques d'une période bien lointaine (voir son doctorat défendu à la Sorbonne sur ces animaux « préhistoriques » du Dévonien moyen de la



*i Le Département de géologie-géographie, au démarrage de l'UQAM en 1969, sera scindé après environ neuf mois (Sic!), en sciences de la Terre (Famille des sciences) et géographie (Famille des sciences humaines). Plus tard il deviendra le Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère.*

Gaspésie - Québec; Pageau, Y., 1968 et 1969, *Naturaliste canadien* 95(6), 96(3 et 6)). Tout récemment il venait de publier un autre article à propos de « ses poissons »... La passion de la recherche!

Pour nous, jeunes gens eu égard aux années de maturité de cet aîné, il ne fut pas seulement un collègue, mais aussi un mentor et un ami discret et fidèle lors de l'aventure des sciences de la Terre, dans une institution agitée par quelques turbulences.

Défenseur de la pensée originale et promoteur de la lecture, Yvon a été et restera pour moi, et pour beaucoup de ses admirateurs certainement, un modèle de travailleur constant. Il a marqué durablement le département et fut même désigné tuteur dans quelque unité en difficulté...

Sans négliger ses passions de chercheur minutieux, il se dévoua pour la défense, et l'existence même, de « la géologie à l'UQAM », lors de la fameuse *Opération Sciences Appliquées* dans les universités du Québec (OSA – 1972). Avec quelques chiffres à l'appui proposés par le « jeune et modeste module », qui accueillait les premières promotions de futurs bacheliers en géologie et en géographie physique, notre directeur, fatigué peut-être par la résistance affichée de certains stratèges à tout nouveau développement de la géologie, déclara haut et fort : « S'il y a trop de départements en la matière, pourquoi ne pas regrouper ceux qui sont déjà en place ailleurs, par exemple dans une même institution ? ».

Tout au long des premières années, Yvon s'est impliqué sans compter son temps, jusqu'aux plus hautes instances de l'institution, sans oublier les besoins de cette poignée de jeunes recrues. Et que ce soit par un bon mot, voire une lettre aimable et pertinente, ou encore une journée sur le terrain avec ses « pupilles » (ne se gênant pas pour stimuler les étudiants et étudiantes), Yvon a su motiver les uns et les autres. De toutes les demandes, ou « quasi-batailles », dans le contexte toujours limité des supports de l'institution, « *monsieur Pageau* » savait comment travailler au support de nos besoins en financement ou en espace, denrée encore plus rare. Un exemple précis est inoubliable : lors du 24<sup>e</sup> Congrès géologique international tenu à Montréal (en 1972, le précédent avait eu lieu en 1911!), il n'hésita pas à « prendre son bâton de pèlerin » pour solliciter de l'administration une aide spécifique afin d'encourager chaque chercheur à s'inscrire dans une excursion de terrain de son choix. Chacun a donc réussi à s'insérer dans un groupe de spécialistes et découvrir en même temps une portion des vastes Québec et Canada!

Soulignons que cet homme, bon et généreux de son temps, savait utiliser à l'occasion son esprit vif pour arrêter une discussion stérile dans notre unité. En d'autres circonstances institutionnelles, il n'hésitait pas à se servir de sa verve pour fustiger quelque malencontreuse, voire douteuse, erreur de gestion,

surtout si elle était coûteuse pour la communauté... Certains se souviendront sans doute de ses analyses approfondies sur les sujets d'actualité. L'une d'elles en 1993, *Hydro-Québec: Navire amiral ou bateau ivre?* (Ed. Vermette-Boucherville, 171 p.), traduit bien l'esprit alerte de cet homme bien au fait des sujets les plus variés.

Quant à ceux et celles que le rôle de la Science et la place de notre espèce sur cette planète trop malmenée ont préoccupés, ils n'auront pas hésité à se plonger dans son ouvrage *Le Phénomène humain et l'évolution* (Pageau, Y., 1990, Ed. Méridien, 519 p.). Résolument « Teilhardien », il nomma son bureau de recherche « Laboratoire Teilhard de Chardin »! Et, toujours prolifique, il publiera en 2003 *La main de l'homme*, ouvrage qui viendra satisfaire son souci de partager ses connaissances et réflexions avec le public. Public qui pourra continuer à le suivre lors de ses conférences sur des sujets proches de ses travaux, tels que *La Gaspésie et ses fossiles!*

Cet homme au franc parler savait aussi s'excuser, s'il pensait simplement avoir été trop brusque dans quelque discussion difficile... On est loin d'une telle culture de nos jours... C'est avec cet ensemble de qualités qu'il a aidé notre réussite collective, tout autant que nos cheminements personnels; en particulier dans le service auprès des populations étudiantes qui nous ont fait confiance.

Monsieur Yvon Pageau, vous avez bien servi notre communauté par vos propositions et actions, et la société par vos nombreux écrits de circonstance. Merci de vos collègues.

## YVON PAGEAU, UN SOCLE DE L'APR-UQAM

MICHEL TOUSIGNANT

Yvon est décédé le 5 décembre dernier à l'âge de 97 ans. Il est parti comme il a vécu. Ses enfants Erik et Geneviève témoignent « qu'il est resté actif jusqu'à la fin ». Curieux et passionné, il désirait partager son savoir, sa sagesse et ses découvertes de paléontologue avec ses dernières énergies. Il aura été tout au long de sa vie un humble ténor qui a tenu à rappeler de façon posthume à ses funérailles cet extrait de Robert Charlebois :

*Vous voulez que je sois un dieu  
Je voudrais qu'on soit tous frères  
C'est pour ça qu'on est sur la terre*

Yvon et moi avons amorcé des échanges autour des sujets couverts dans le Bulletin auquel il aura été un collaborateur assidu depuis les premiers numéros. C'est d'ailleurs autour d'un coin de Charlevoix rendu célèbre à travers le documentaire ethnographique de Pierre Perrault et Michel Brault (*Pour la suite du monde*) que nous nous étions découverts des points communs dans des récits de dérives. Yvon avait analysé la géologie des minéraux du chemin du Bout d'en Bas de l'Île-aux-Coudres pour en arriver à la conclusion que la morphologie de ses pierres présentait plus de ressemblances avec la rive droite du Saint-Laurent dont elle se serait détachée qu'avec celle beaucoup plus rapprochée de la côte Nord. Pour ma part, j'y avais étudié un cas de séries de suicides de jeunes adultes au tournant du millénaire qui avait fait de ce site surplombant la plage leur lieu de rassemblement. Nous avons aussi tous les deux poursuivi des études doctorales à l'Université de Chicago à des époques bien différentes il est vrai. Enfin, en lui évoquant un voyage de grand-père avec mes petits-enfants dans la baie de Gaspé, il a pris un immense plaisir à me raconter qu'il y avait aussi amené ses enfants pour visiter le site de ses recherches archéologiques de doctorat qui ont conduit à l'identification de nouvelles espèces, le Yvonaspis et le Pageauaspis, deux poissons fossiles de 400 millions d'années.

Yvon nous a rappelé dans le n° 66 du Bulletin, pages 1-2, comment, à l'instigation de Roch Denis, alors président du SPUQ, il avait jeté les bases de ce qui allait devenir plus tard l'APR-UQAM avec les pionniers Jean-Marc Tousignant, Jean-Claude Forand et Benoit Gendreau « puisque pour l'Administration, on n'existait tout simplement pas ». L'incorporation a eu lieu le 9 mai 1990 et la reconnaissance officielle a suivi en 1992 avec la signature du protocole d'entente.

S'il y a une expression qui dépeint merveilleusement le caractère d'Yvon, c'est celle de celui qui incarne « la foi rebelle ». Il rappelle dans nos pages (Bulletin, 2005, n° 30, 5-6) la contribution de Teilhard de Chardin à l'occasion du 50<sup>ième</sup> anniversaire de sa disparition. Il conclut en citant Teilhard de Chardin *L'apparition de l'Homme*, *passim* 347-51. « rien, absolument rien, n'empêchera jamais l'Homme (poussé qu'il est en cela par une urgence intérieure d'ordre cosmique) d'aller en toutes directions, et plus spécialement en matière



Le Chemin du Bout d'en Bas de l'Île-aux-Coudres

de biologie, jusqu'à l'extrême bout de ses puissances de recherche et d'invention.» Assoiffé de liberté, Yvon était aussi un disciple inconditionnel de Bergson (Bulletin, 2007, n° 38, 2-3), qui lui a enseigné dans *L'Évolution créatrice* que « La conscience est l'antidote au déterminisme, parce qu'elle permet La liberté de choix ». Il nous lègue ainsi un programme ambitieux à poursuivre et à compléter.

Le 26 octobre 2016, à l'âge de 90 ans, Yvon a prononcé une conférence mémorable au Gesù sur un débat mettant en présence son mentor Teilhard de Chardin, à ce moment en début de carrière, avec la crème des paléontologues anglais du début du vingtième siècle sur leur supercherie autour de l'origine de l'homme de Piltdown (Bulletin, 2016, n° 70, 2-3). À cette occasion, Yvon s'était déplacé en soirée depuis son domicile de Longueuil jusqu'à la rue Bleury pour livrer avec son enthousiasme légendaire une présentation de près d'une heure et demie et sans pause relatant le haut fait de ce maître à penser auquel il aura été fidèle jusqu'au bout. La présence à cette rencontre de notre collègue Gaston Chevalier ainsi que de Gilles Bibeau, ancien directeur du Département d'anthropologie de l'Université de Montréal, l'avait profondément ému.



# RENCONTRE AVEC LE RECTEUR

NICOLE CARIGNAN

Dès la rentrée à l'automne 2023, le conseil d'administration de l'APR-UQAM souhaitait solliciter une rencontre avec le nouveau recteur Stéphane Pallage. Ce souhait s'est finalement concrétisé le 31 janvier 2024 lorsque le recteur a reçu trois membres du conseil, le trésorier, Claude Felteau, la registraire, Anne Rochette, et moi-même.

Après avoir présenté brièvement l'historique et les raisons d'être de l'APR-UQAM, nous lui avons manifesté notre intérêt à demeurer actifs auprès de «notre» université, l'UQAM. Nous avons rappelé les objectifs de l'Association, qui sont d'encourager le regroupement des professeurs et professeurs retraités de l'UQAM, de promouvoir leurs intérêts et «leur» attachement à l'UQAM et de répondre à leur désir de vouloir assurer une continuité à leur carrière universitaire.

Lors de cette rencontre, nous avons pu discuter des moyens ou actions que nous déployons pour atteindre ces objectifs et d'autres que nous souhaiterions développer. À titre d'exemple, nous avons mentionné les différentes plateformes que nous utilisons pour communiquer avec nos membres, telles que le Bulletin, le nouveau site intranet sécurisé, l'infolettre et le groupe Facebook. Nous lui avons parlé des activités culturelles et sociales favorisant le contact entre les collègues retraités et parfois aussi avec les collègues en exercice.

Nous avons fait ressortir le désir de nos membres d'assurer une continuité à leur carrière universitaire, puisque plusieurs restent très actifs à la retraite, en continuant d'encadrer des étudiants par des codirections de mémoires ou de thèses, en dirigeant ou en participant à des chaires ou des groupes de recherche, en publiant et en témoignant dans les médias. En plus de notre participation actuelle à diverses activités de l'Université, nous avons exploré d'autres avenues où l'expertise des professeurs à la retraite de différentes disciplines et de différents départements pouvait être mise de l'avant pour soutenir des activités institutionnelles et nous avons fait valoir que notre association a à cœur le maintien des relations avec le rectorat, les vice-rectorats et les différents services de l'UQAM, tout comme avec le SPUQ, qui nous offre un soutien logistique constant et qui nous invite aux ateliers de préparation à la retraite pour y présenter l'APR-UQAM.

Nous avons aussi mentionné nos diverses affiliations en tant qu'association, en particulier celles qui nous lient à la FRUQ (Fédération des retraitées des universités du Québec) et à CURAC/ARUCC (Associations des retraités des universités et collèges du Canada).

Nous avons discuté avec lui la possibilité d'organiser, de concert avec d'autres associations de retraités des universités montréalaises, le congrès annuel 2025 de l'ARUCC et il nous a assurés de son soutien pour ce projet rassembleur.



Stéphane Pallage

Nous avons fait part des enjeux liés au maintien de l'accès aux services et ressources de l'UQAM, tels que les services informatiques, l'audiovisuel, les bibliothèques, et autres. Certains accès sont parfois remis en question ou annulés sans que nous en soyons informés et il n'est pas toujours facile pour nous d'assurer la veille requise. Enfin, nous avons aussi discuté de futurs projets, des défis associés au renouvellement et à la rétention de nos membres et de notre souhait de contribuer au maintien du lien entre l'UQAM et l'ensemble de ses professeurs et professeurs retraités.

Nous avons signalé au recteur que les membres de l'APR-UQAM, hormis ceux ayant le statut d'émérites, ne recevaient pas ses communications hebdomadaires et que nous n'étions pas invités aux allocutions de la rentrée ou autres discours publics. Le recteur a immédiatement voulu remédier à ce manque et à la suite de notre rencontre, il a envoyé un message personnalisé aux professeurs et professeurs retraités, le 7 février, pour les informer qu'il avait ajouté leurs adresses à sa liste d'envoi et que ses communications antérieures sont accessibles à <https://rectorat.uqam.ca/communiqués-allocutions/>.

Le recteur nous a d'emblée affirmé qu'à ses yeux la retraite ne change pas le fait que nous serons toujours membres de la communauté uqamienne et qu'il considère que nous avons «contribué pendant de nombreuses années à la construction et au développement de l'UQAM» et que l'Université nous doit beaucoup. Il nous invite à lui écrire, à aller le voir et à participer aux événements institutionnels parce que, selon ses mots, «l'UQAM, c'est chez vous».

Ceci m'amène à conclure en soulignant que notre rencontre avec le recteur nous a permis d'apprendre à connaître une personne fort chaleureuse, encourageante à tous égards, qui a visiblement de grandes ambitions pour notre institution et qui nous voit comme partie prenante de ce développement.

**Ensemble, dans la grande famille de l'UQAM!**

# Y ÉTIEZ-VOUS?

## EXPOSITION « CRÉER LE POUVOIR POPULAIRE »

MICHEL TOUSIGNANT

Après avoir goûté aux délices du café Les écœurants auxquelles nos estomacs ont bien survécu, notre groupe d'une douzaine de membres s'est déplacé à l'Écomusée du fier monde pour y rejoindre notre guide et collègue, José del Pozo. Récemment rentré de Santiago de Chile pour le lancement de son livre «Historia de Chile: La construcción de una sociedad desigual», José nous a offert un long échange de deux heures autour des posters, photos et vidéos qui formaient l'essentiel de l'exposition. Georges Lebel (droit) et Yves Vaillancourt (travail social), avec leur expertise sur le Chili d'Allende, ont ajouté leur éclairage à ce dialogue.

Après une longue carrière consacrée à l'histoire du Chili et de l'Amérique latine, José était la personne indiquée pour revenir sur les événements de cette période. La sensibilité et la finesse de ses analyses nous ont fait revivre les péripéties de ces moments cruciaux des années '70. Comment maintenant réduire en quelques mots l'épopée de l'Unité populaire, cette alliance de partis regroupant sept formations politiques? Arrivé au pouvoir sans contrôler entièrement le Parlement, Allende devait manœuvrer avec les disjonctions du système électoral de l'époque. Le résultat fut que ce gouvernement de gauche a été éjecté subséquemment par la grogne des forces de droite, appuyées par les États-Unis qui n'avaient jamais accepté la transition à un socialisme latino, cimetière des valeurs sacrées du conservatisme. Malgré tout, le prodige de cette expérience a été de réunir des mouvements qui n'avaient pas toujours d'atomes crochus entre eux et de nourrir une utopie commune tout en faisant des concessions pragmatiques. Au cours de ces mois chaotiques de rupture avec le passé, le régime jonglait sur une corde raide, solitaire et sans véritable appui d'un pays frère. Et le coup d'état se fera dans le ressac d'autres qui ont précédé (Brésil et Bolivie, 1964; Pérou, 1968; Uruguay, juin 1973) et sera précurseur de celui de l'Argentine en 1976.

Le Québec de cette époque se relevait de la crise d'octobre et se dirigeait vers la victoire du Parti québécois en 1976. Il a dans son ensemble accueilli à bras ouverts la victoire d'Allende tout en éprouvant amèrement le deuil de sa disparition. Ces émotions se sont traduites par un accueil très ouvert aux réfugiés politiques qui eussent été plus nombreux sans le frein

de l'ambassadeur canadien de cette période, Andrew Ross, applaudissant l'arrivée au pouvoir de Pinochet. Pierre Elliott Trudeau devait être aussi un peu nerveux face à la venue de ces rebelles qui

évoquaient pour lui des mauvais souvenirs encore très frais. Il n'avait peut-être pas tort car l'exposition a déniché un poster québécois appuyant la révolution chilienne, daté de 1974, avec un fusil bien en vue alors que la transition du Chili s'était déroulée loin des champs de bataille dans le secret des bureaux de votation. Le Québec se rappellera également les semaines d'angoisse attisées par la couverture médiatique du martyr de Carmen Quintana, gravement brûlée au kérosène par les militaires chiliens en 1986 et qui sera finalement reçue au pays pour devenir ensuite un symbole de résistance à Pinochet. Très reconnaissants de l'hospitalité réservée par les Québécois de tous les secteurs de la vie sociale, les réfugiés Chiliens n'en demeuraient pas moins extrêmement vigilants à l'égard de la police politique du Chili, la DINA, redevable de quelques assassinats spectaculaires à l'étranger, dont celui de l'ancien ministre Orlando Letelier à trois kilomètres de la Maison-Blanche de Washington.

La richesse des échanges de cet après-midi du 18 octobre 2023 nécessiterait un espace beaucoup plus vaste tant notre hôte a approfondi de multiples questions et débats autour de ce coup d'état de 1973. Il a su exprimer avec modération sa passion pour cette période historique tout en se distançant prudemment de l'illusion idéaliste de certains révolutionnaires et en discréditant son renversement sanguinaire par les militaires. Merci José.



## CONFÉRENCE « ISLAMISME ET ENJEUX POLITIQUES : RÉFLEXIONS POUR UNE ANALYSE CRITIQUE » DE RACHAD ANTONIUS

NICOLE CARIGNAN

Rachad Antonius, professeur associé au Département de sociologie et membre de l'APR-UQAM, a accepté notre invitation de donner une conférence intitulée « *Islamisme et enjeux politiques: réflexions pour une analyse critique* ». Cette conférence présentée le 7 novembre 2024 à l'UQAM s'appuyait sur la réflexion de fond que Rachad Antonius et son collègue Ali Belaidi avaient entreprise dans leur ouvrage *Islam et Islamisme en Occident. Éléments pour un dialogue*, paru aux PUM en 2023.

La conférence comprenait trois sections: 1) les fondements historiques du rapport entre religion et politique; 2) les manifestations contemporaines du salafisme; et 3) quelques enjeux de l'islamisme dans le contexte du Québec.

Le conférencier a d'abord expliqué que la grande communauté musulmane, la *Oumma*, réunit près de deux milliards de musulmans et comprend deux courants: l'islam sunnite, auquel adhèrent 88% des musulmans dans le monde, et l'islam chiite, concentré en Iran, en Irak et au Liban (12%). L'islam politique désigne le courant qui souhaite mettre le système de croyances de l'islam au cœur du système politique. Bien que l'islam, par ses origines, soit constamment ramené à l'arabité et que le Coran soit écrit en langue arabe, les Arabes ne représentent qu'environ 20% des musulmans dans le monde, dont le plus grand nombre se retrouve en Indonésie, en Inde et au Pakistan.

Le conférencier a rappelé que l'histoire de l'Islam n'est pas un long fleuve tranquille. Ses origines (7<sup>e</sup> siècle) ont été marquées par les guerres tribales qui étaient fréquentes, de même que les razzias pour accumuler les richesses. L'expansion de l'islam de la Chine à l'Espagne s'est faite dans les deux premiers siècles, durant lesquels le califat a été établi. Le Califat désigne l'institution du pouvoir. Le Calife est le chef politique de la Oumma et il a toujours eu besoin d'une légitimation religieuse. Le Califat n'a été aboli qu'en 1924, juste après la chute de l'Empire ottoman. Le texte du Coran, considéré être la parole divine, n'a été finalisé qu'après la mort du Prophète. La tradition orale (*Hadith*) n'a été consignée par écrit que près de deux siècles plus tard. L'islam a généralement été une religion tolérante qui a su accommoder et protéger ses minorités religieuses pendant des siècles.



Il a rappelé que l'invasion de l'Égypte par Bonaparte en 1798 a créé une onde de choc à la fois culturel, social et économique. Le durcissement du colonialisme, puis la montée du mouvement sioniste et l'établissement d'Israël en 1948 ont aggravé ce choc. Dans les années 1970, l'Arabie Saoudite, devenue riche, finance la propagation des idées religieuses et culturelles salafistes, qui consistent à soumettre la société aux normes islamistes les plus rigides. Le facteur religieux, qui est souvent présenté comme une justification à la violence, camoufle en réalité d'autres causes politiques et socioéconomiques, souvent reliées à la violence de la colonisation.

Dans l'espace musulman, deux visions de l'histoire s'affrontent: d'un côté des historiens critiques avancent que c'est une histoire fantasmée, tandis que les conservateurs s'appuient sur une version réinventée qu'ils considèrent absolue. Les bouleversements politiques contemporains ont entraîné un repli identitaire et un désir « d'islamiser la modernité » et de retourner à une version rigide de la norme religieuse.

Enfin, inutile de se demander si les manifestations contemporaines de l'islamisme et du salafisme impactent les débats actuels au Québec étant donné que plusieurs émigrent en Occident pour fuir les dictatures de gauche comme de droite. Le conférencier rappelle que contrairement à ce qui est véhiculé, les sociétés musulmanes sont plurielles et qu'il est hasardeux de faire des généralisations. Il avance que les courants islamistes ont réussi à transformer leur idéologie en symboles identitaires et en comportements rituels.

Après la présentation, un débat s'est ouvert sur le conflit Israël-Palestine, sur la présence des signes religieux dans l'espace public québécois, sur les enjeux de la laïcité et sur le souhait de contribuer au dialogue fondé sur des réalités difficiles à analyser plutôt que sur le déni: autant celles des idéologies islamistes et que celles du Québec comme société d'accueil. Bien que cette réflexion n'élimine pas toutes les controverses, elle contribue à favoriser un débat plus éclairé.

Pour permettre au plus grand nombre d'assister à cette conférence, elle a été ouverte aux membres de l'APRÈS L'UQAM et de l'ARRÊTS et présentée en salle à l'UQAM ainsi que par Zoom.

## EXPOSITION « MONTRÉAL EN DEVENIR : DUNCAN, PEINTRE DU 19<sup>e</sup> SIÈCLE » AU MUSÉE MCCORD STEWART

JANICK AUBERGER

Belle matinée, ce mardi 5 décembre au Musée McCord Stewart. Vingt valeureux retraités qui, avant d'entrer à 10h tapantes, regardent sur Sherbrooke défiler les étudiants qui se ruent à McGill. C'est un beau spectacle, avec la neige encore bien accrochée aux branches et tous ces jeunes visages bien emmitoufflés. Un bon avant-goût des scènes de la vie quotidienne de James Duncan que nous sommes venus admirer. Admirer, que dis-je?, savourer, examiner (car le détail abonde) dans l'œuvre de cet Irlandais loyaliste arrivé à Montréal en 1830 et dont nous n'avons guère que 250 œuvres environ sur les sept ou huit mille qu'il a peut-être réalisées. Car l'homme savait se vendre, et il a visiblement réussi, dispersant ses œuvres dans maintes collections privées.



Marché Bonsecours, rue Saint-Paul, vers 1852. Aquarelle sur graphite sur papier. Collection privée, Toronto.

Une aubaine alors, que cette exposition organisée par Laurier Lacroix et Christian Vachon, et un privilège d'avoir Laurier Lacroix en guide érudit et chaleureux d'un artiste qu'il considère non seulement comme un documentariste mais comme un vrai coloriste, un vrai dessinateur, un artiste enfin. Un homme arrivé dans la vingtaine et resté fidèle à son pays d'adoption dont il a accompagné l'évolution. Une ressource précieuse, certes, pour retrouver les paysages et l'architecture de cette ville de 30 000 habitants qu'on voit changer sous nos yeux au fil des constructions, les vêtements de la vie quotidienne, la vie trépidante des marchés, les scènes d'hiver ou les tableaux d'une actualité dramatique comme l'incendie de 1852 ou l'émeute Gavazzi de 1853. Il

avait le regard britannique, colonial, on dit même qu'il fit partie des milices contre la rébellion de 1837, et il pouvait vendre ses dessins et ses aquarelles à un public de militaires. Et dans les années 1850, le journal *Illustrated London News* les lui achetait. Il a contribué à ce qu'on peut appeler le premier guide touristique de Montréal, *Hochelaga Depicta*, publié en 1839 avec le pasteur Bosworth. Un bijou de livre sur tous les bâtiments de la ville, admirablement mis en lumière – comme l'ensemble de l'œuvre d'ailleurs – par une muséographie qui permet d'isoler chaque page et d'en goûter les détails. Mention spéciale aussi aux douze dessins pleins de finesse, à l'encre et à la plume, effectués lors d'un tour de l'île avec John Samuel McCord pour en saisir chacun des villages, de Pointe-Claire à Mile End. Et cette vision panoramique du port, avec le marché Bonsecours en vedette, d'abord dessiné (lavis, gouache), puis gravé sur métal à New York en 1848 et agrandi sur tout un panneau du musée pour que le visiteur en apprécie la vie qui s'en dégage, quelle merveille !

C'est peut-être cela que je veux garder de Duncan, la documentation historique qu'il offre, mais surtout cette vie montréalaise qu'il surprend, les campements autochtones, les jeux d'hiver (toboggans, courses en raquettes), les marchands affairés au marché Bonsecours, le travail sur la glace, les scieurs de bois, marchands de tissus, promeneurs en habits du dimanche... Et les belles couleurs de l'automne qui séduisent l'Européen qu'il est resté. L'exposition met en valeur Montréal (« Montréal en devenir »), mais le très beau catalogue rappelle les autres facettes de son talent d'aquarelliste et les voyages qu'il effectua. Il était temps de retrouver cet artiste encore trop peu connu, et ce fut un plaisir de le rencontrer grâce à Laurier Lacroix, avec les collègues qui s'en furent ensuite déjeuner dans notre Montréal 2023 toujours en devenir.



Pointe Claire et son moulin, un des villages du Tour de l'île.

PS: en passionné qu'il est, Laurier Lacroix nous aurait bien fait visiter aussi la belle exposition sur les Wampums. Beau musée, belle boutique, heureux visiteurs... Merci à l'APR-UQAM, Nicole Carignan et son équipe...

## RENCONTRE AVEC COLETTE SABATIER : LE SYSTÈME D'ATTACHEMENT AFFECTIF CHEZ LES RETRAITÉS

MICHEL TOUSIGNANT

En ce 22 février dernier, une douzaine de membres ont participé à une rencontre dans le but d'échanger leurs réflexions et leurs témoignages sur leurs expériences d'attachement. Colette Sabatier, professeure émérite du Département de psychologie de l'Université de Bordeaux, a d'abord résumé les enjeux liés à l'attachement et au « caring », ce terme anglais référant aux soins et attentions prodigués à un être plus fragile dans un climat de bienveillance. Si la petite enfance (Bowlby) et le monde animal (Lorenz) ont été les sujets de prédilection de ce type de recherche par le passé, on se rend vite compte que l'enfant, en évoluant vers le stade adulte, transporte et transforme jusqu'à son décès ce bagage de conditionnements émotifs issus du contexte familial. Les circonstances de la vie modulent en effet tout au long de la vie notre façon de se relier à nos êtres chers.

Mais qu'est-ce que l'attachement ? Il s'agit essentiellement du sentiment de sécurité qui se construit dans les échanges avec nos tuteurs. Tel que validé autant avec les bébés humains qu'avec les singes, cette assurance acquise permet de s'éloigner du nid familial pour satisfaire notre désir de curiosité et explorer l'univers hors-foyer.

Heureusement, la plupart des êtres humains font confiance à leurs proches et se sentent suffisamment protégés par eux. Chez les autres cependant, on retrouve un groupe de personnes « évitantes » qui ont tendance à se replier sur elles-mêmes et qui se sentent inconfortables de voir l'entourage empiéter sur leur zone d'intimité. À côté de ceux-ci, il y a les anxieux qui exigent constamment de l'attention sans jamais trouver satisfaction. Et il y a finalement les évitants-anxieux qui trouvent difficilement un juste équilibre dans leurs relations affectives.

Le lien d'attachement se réoriente profondément dans le dernier stade de la vie. C'est le stade de la perte progressive de ses capacités jusqu'au point où la relation parent-enfant s'inverse, en d'autres mots que les enfants au mitan de leur vie se transforment en protecteurs de leurs parents.

Les retraités, tout en devenant généralement plus évitants avec l'âge, s'éloignent aussi des amis qui leur restent pour se rapprocher de leurs enfants et petits-enfants. En cas d'handicap grave chez le parent ou l'adulte âgé, la relation avec les autres peut se détériorer si le système d'attachement ne suffit

plus à sécuriser. La délicate question du placement en institution ou le choix de prendre soin de ses parents à domicile sollicitent toutes les ressources affectives des personnes concernées. Le parent malade n'étant plus au cœur des décisions, les enfants prennent sa place et se rapprochent entre frères et sœurs. Le succès de ce nouveau défi dépendra de leur propre sentiment de sécurité et de compétence.

Si la personne malade est très détériorée, les stratégies d'aide ou de « caring » doivent s'adapter en conséquence. Les conversations deviennent pénibles et on évite de faire mention de l'état de santé. C'est désormais la présence empathique dans le silence, plutôt que les bons mots d'encouragement devenus inutiles, qui sera bienvenue pour le malade.

La discussion a abordé des questions complexes, telles les obligations légales parfois nombreuses et exigeantes avec nos proches. Le mari laisse-t-il des dettes après sa mort ? Le testament des passages trop vagues ? Avec l'approche de la fin de vie, la relation de couple se transforme également, le conjoint en santé perdant aussi une part de son identité avec la disparition de son partenaire après une longue période de vie commune. Il se peut que le conjoint en santé se sente paralysé dans l'expression de son empathie même si la relation maritale avait été satisfaisante. La situation peut devenir très confuse si des déficits cognitifs graves bouleversent les relations de couple. La personne atteinte peut devenir étrangère, agressive même, alors qu'elle avait été plutôt gentille et attentive toute sa vie durant. Un autre défi pour les personnes hospitalisées à long terme est le fait de se retrouver dans la proximité d'un grand nombre de soignants provenant de cultures très différentes de la sienne. Pour plusieurs, ce sera une première expérience de ce type dans leur longue vie.

En conclusion, cette rencontre en mode interactif s'est avérée un succès avec des participants attentifs et engagés.



Madame Colette Sabatier est entourée, à sa droite, de Louise Julien et de Richard Bourhis et, à sa gauche, de Winnie Frohn et Michel Tousignant, organisateur de l'événement.

Photo : Nicole Carignan

## UNE RETRAITE ACTIVE

### COMMENT DIT-ON « WOODWORKER » EN FRANÇAIS ?

Luc Desnoyers, *Sciences biologiques*

Tout ça a commencé parce que, esseulé, j'avais besoin de me trouver de nouveaux loisirs. J'avais adoré « toucher du bois » dans ma jeunesse et me voilà à m'inscrire à un atelier de sculpture sur bois à l'éducation permanente d'une régionale. Première ronde bosse qui m'emballe. Alors achat d'un premier ensemble de gouges et essai de diverses pièces. Mon appartement ne s'y prêtant pas, ce n'est que suite à l'achat d'une maison que je convertis notre garage en atelier et que je commençai à l'équiper d'une panoplie d'outils pour fabriquer jeux et jouets, armoires, étagères, pièces sculptées, canes et bijoux. Le grand saut s'est fait à l'achat d'un tour à bois : nouvelle formation sur le tas chez un pro et réalisation de bols, de plats (etc.) de toutes les formes et dimensions, dans des essences de bois locales et exotiques. Pièces que j'ai rarement vendues (je n'ai vraiment pas le négoce dans l'âme...), surtout données à mes enfants, petits-enfants, amis et connaissances.

J'ai appris à aimer et à écouter le bois, à me laisser guider parfois par ses caprices. Je ne suis donc ni sculpteur, ni menuisier, ni ébéniste, ni tourneur, mais un peu de tout ça... Comment traduit-on en français ce joli terme générique de « woodworker » ?



## UNE RETRAITE ENGAGÉE MAIS AUSSI DES DÉCOUVERTES

Micheline Labelle, *Sociologie*

Depuis que j'ai pris ma retraite (2014), j'ai publié et donné plusieurs entrevues dans des médias québécois et internationaux sur l'immigration, les effets pervers des politiques fédérales d'équité, diversité, inclusion, décolonisation (EDID), imposées aux organismes de recherche et aux universités, la racialisation des débats sous l'influence des thèses américaines de la décolonialité et de la « blanchité », la Loi 21 décriée, le *Quebec bashing* historique et récurrent.

En 2020, j'ai vécu une expérience exceptionnelle. On m'a sollicitée pour être experte dans le cadre du procès contre la Loi sur la Laïcité de l'État. J'ai dû refuser pour des raisons de santé, mais j'ai agi comme conseillère, informellement, tout en suivant les plaidoiries sur zoom. Un procès douteux qui m'a permis de constater les rapports de force inégaux entre les parties, ainsi que les préjugés criants sous-tendant certaines expertises et plaidoiries.

Je collabore au numéro spécial de la revue *Recherches sociographiques* qui soulignera le 50<sup>e</sup> anniversaire de la sociologie au Québec (hiver 2024). Et je « milite » au sein des Intellectuels pour la souveraineté (IPSO). Tout cela ne m'a pas empêchée de lire sur le Québec, les Autochtones, la Russie, ainsi que d'excellents polars (Harald Gilbers, Dolorès Redondo, Dennis Lehane...). Et de regarder de sensationnelles séries (Le bureau des légendes, Peaky Blinders, Babyone Berlin...). Je regrette de ne pas avoir pris ma retraite plus tôt, étant frappée par la maladie dès 2013.

## APRÈS LA RETRAITE : L'ÉCRITURE

Jean Morisset, *Géographie*

J'ai pris ma retraite assez tôt, pour me consacrer à plein temps à l'écriture. Et aussi, comme membre cofondateur du Forum Transculturel d'art contemporain — Port-au-Prince Montréal Dakar. Et aussi, mes travaux depuis les années 1965 dans l'Arctique et les TN-O chez les Dènès.

Ces dernières années, je fais cause commune avec Chloé Sainte-Marie et nous avons produit un spectacle nommé « Maudit Silence », auquel nous avons travaillé cinq ans d'un Pôle à l'autre. La fin de la 2<sup>ème</sup> tournée s'est terminée aux Trois-Rivières, [https://www.journaldemontreal.com/2023/06/16/festival-](https://www.journaldemontreal.com/2023/06/16/festival-de-la-chanson-de-tadoussac--chloe-sainte-marie-rassembleuse)

[de-la-chanson-de-tadoussac--chloe-sainte-marie-rassembleuse](https://www.journaldemontreal.com/2023/06/16/festival-de-la-chanson-de-tadoussac--chloe-sainte-marie-rassembleuse).

Actuellement on peut se procurer le disque de Chloé Sainte-Marie sur Audiogram, l'Hexagone <https://www.audiogram.com/albums/maudit-silence/> où la première chanson est « Maudit Silence », que nous a offert Joséphine Bacon et à nos noms respectifs.

Ce qui me retient maintenant, c'est d'interroger l'histoire maritime de ce pays dit Québec lorsqu'il portait l'appellation Canada d'un bout à l'autre de la planète. En fait, la moitié de ma famille est issue du milieu maritime et j'ai été matelot sur les brise-glace au début des années 1960 dans le Haut-Arctique. Puis à la trace de mes oncles au Brésil et en Australie, etc.

## LES ARTS ET LES MOTS POUR LES DIRE

Madeline Lord, *Danse*

La retraite a été l'occasion de donner libre cours à mon intérêt pour les arts, ceux de la scène en particulier et le cinéma. La flexibilité de mon horaire allégé a favorisé des sorties culturelles plus fréquentes, en journée le plus souvent, mais aussi en soirée. Histoire de garder traces de ce que je voyais, peu à peu s'est instaurée l'habitude de rédiger un texte sur les œuvres rencontrées. Ces textes comportent habituellement les informations de base (titre, créateur, année de création, interprètes, etc.), suivi d'une description, d'une interprétation et d'une évaluation, pas nécessairement dans cet ordre,

ni en sections distinctes. Décrire cible mon attention sur l'œuvre. Fait état de ce que j'ai remarqué, de ce qui m'a frappée. Cette mise en mots est souvent l'occasion de découvrir, d'appuyer ou d'enrichir le sens perçu, lequel se précise ou même parfois se modifie selon les détails de la description. L'évaluation résulte des liens que j'établis entre la description et la signification. Y a-t-il cohérence? Nouveauté? Plaisir? Ces exercices de rédaction me permettent d'aller au-delà des premières impressions, en plus d'articuler mon discours sur ce que j'ai vu. N'ayant aucune intention de publication, cette écriture n'est que pur plaisir d'écrire. Une banque d'information s'est ainsi créée au fil des ans, banque à laquelle je retourne occasionnellement pour vérification, consultation ou l'envoi de textes à ceux qui le désirent.

# NOUVELLES DU COMITÉ SOLIDARITÉ

MICHEL TOUSIGNANT ET MONIQUE LEMIEUX

## LE SITE WEB

L'une des actions importantes du comité Solidarité au cours de cette année a été le réaménagement du menu «Projet Solidarité» sur le site web de l'APR-UQAM. Nous remercions pour ce faire la précieuse contribution de José E. Igartua, webmestre, ainsi que d'Anne Rochette, registraire, qui ont permis de peaufiner la présentation.

Depuis quelques années, Patrick Béron avait pris en charge la responsabilité de communiquer avec les membres à travers ce canal. On se souviendra en particulier de sa présentation des sites web de santé pour s'informer de l'évolution de la pandémie de la COVID-19 et de la façon de se débrouiller pour avoir accès aux services. Nous avons également une banque d'informations pour savoir nous distraire en ce temps de repli sur soi à la maison. Nous en profitons pour le remercier de cette généreuse participation à notre bien-être en ces temps difficiles.

Le nouveau menu du Projet Solidarité est déjà fonctionnel depuis le mois dernier et nous vous invitons à le consulter dès maintenant. Ce menu comporte deux sous-menus: Le comité Solidarité (<https://apr.uqam.ca/le-comite-solidarite/>) et Banque d'informations (<https://apr.uqam.ca/banque-dinformatiions/>).

Sous la première rubrique sont présentés la mission et les objectifs du comité ainsi que les activités en cours et les membres en poste pour cette année. Suit un historique extensif des activités du comité depuis le début, sous forme de conférences et d'enquêtes, avec les références d'articles qui y sont rattachés dans notre bulletin.

Il a également été décidé de continuer de construire une banque d'informations portant sur le bien-être physique et psychologique. Vous y trouverez un renvoi à des dossiers de base produits par le magazine Protégez-vous, tels que Vieillir chez soi et Résidences pour aînés. Il y a également un renvoi à deux sites pour aider à vivre un deuil ou une transition ainsi qu'une liste des sites dédiés aux personnes âgées et retraitées. Le site de la FADOQ vous dirigera vers 133 capsules sur des sujets très spécialisés tels que comment gérer votre succession ou vous protéger contre l'arnaque sentimentale... dangereuse à tout âge. Une dernière section couvre les problèmes légaux et avec la justice.

Même si vous n'avez pas une préoccupation urgente en ce moment, nous vous recommandons de visiter ce site afin de connaître l'éventail des aides offertes au cas où vous en auriez éventuellement besoin. Nous rappelons que les sites mentionnés ont été validés par le comité. Par ailleurs, nous accueillerons avec plaisir toute information de votre part à propos d'un site web qui vous a été très utile pour régler un problème relié au bien-être.

## LES RÉFLEXIONS SUR L'AVENIR

Au cours des prochains mois, le comité souhaite mettre l'accent sur quelques questions juridiques en invitant des experts à nous informer des écueils à considérer lors de décisions importantes comme, par exemple, le choix d'une personne qui va exécuter nos volontés avec une procuration ou un mandat. Nous souhaitons que des collègues ayant joué ce rôle comme proche aidant

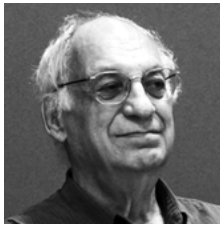
ou au moment d'un règlement de succession partagent avec nous leur expérience. Chaque situation est unique, mais l'échange avec les pairs lors de rencontres permet de briser l'isolement et de tisser des liens entre nous.

Un constat s'impose: il y a pléthore d'informations sur les enjeux liés au vieillissement, mais y avoir accès et choisir les plus pertinentes constitue un défi pour

plusieurs d'entre nous. La diffusion est un élément important, mais l'information directe venant de spécialistes d'un domaine reste un volet utile, voire nécessaire.

Les suggestions de nos membres sur les thèmes juridiques à privilégier sont les bienvenues!

## IN MEMORIAM



**MICHEL CARTIER**  
1932-2023

Michel Cartier, professeur retraité du Département des communications, est décédé le 26 septembre 2023 à Montréal.

Michel Cartier a été associé dès ses débuts à la création d'un programme d'études de premier cycle en communication à l'UQAM. En 1971, le Module qui allait devenir en 1974 le Module de communication avait alors

pour nom « Information culturelle ». Rapidement, les étudiantes et étudiants inscrits dans ce programme avaient souhaité une transformation de cette appellation puisqu'ils et elles se reconnaissaient davantage dans l'idée plus dynamique de « communication ». À titre de chargé de cours, Michel s'impliqua fortement dans les activités de ce Module. D'abord imprimeur dans sa première vie professionnelle, puis autodidacte et doté d'une grande curiosité, il inventa de nouveaux enseignements sous le titre de « schématisation de l'information ». Il inscrivait alors sa démarche dans un projet visant à faciliter la communication d'information auprès du plus grand nombre. Il devint ainsi un pionnier de l'éducation populaire au Québec. Il fut professeur régulier au Département des communications de 1975 à 1997.

Au fil du temps, son domaine de recherche et d'expertise s'élargit à la prospective. L'avenir de la communication médiatique au Québec, à l'aune de l'avènement des technologies de réseau et de l'informatisation sociale, devient l'un de ses domaines d'intérêt privilégié. En 1980, il fonde un Laboratoire de télématique à l'UQAM; il s'intéresse au domaine du multimédia et problématise l'avenir de la communication à partir de la métaphore des « autoroutes de l'information ». En 1990, il crée le Réseau de veille sur les technologies d'information (RVTI) qui deviendra plus tard le réseau « ConstellationW ». Il anime ainsi divers réseaux d'experts qui produisent des travaux de prospective invitant notamment les instances gouvernementales à prévoir de manière dynamique l'arrivée des technologies numériques et ses conséquences sociales, culturelles et politiques.

*Serge Proulx, professeur émérite, École des médias, UQAM*



**ANDRÉ DUGAS**  
1935-2024

André Dugas nous a quittés à l'âge de 88 ans, en ayant surmonté plusieurs graves maladies au cours de son existence. Sa vitalité ne s'est jamais démentie. Tous ses collègues et amis se souviendront de ce professeur à l'énergie communicative, entièrement voué à sa discipline, la linguistique, dont il avait une conception à la fois exigeante et accueillante. Particulièrement fier de ses origines acadiennes, ancrées

dans la municipalité de Saint-Jacques de Montcalm, il suit son cours classique au Collège de l'Assomption (Québec) et occupe ensuite divers emplois pour gagner sa vie. Il prend alors la décision de poursuivre en France, à l'Université de Grenoble, un doctorat de 3<sup>e</sup> cycle en mathématique appliquée (linguistique), qu'il obtient en 1966. Sa thèse s'intitule *Études de linguistique appliquée sur les structures syntaxiques du français oral de Montréal (Canada)*. De retour au Québec, il intègre le groupe de recherche en traduction automatique de l'Université de Montréal (TAUM). Il est ensuite recruté en 1969 par l'Université du Québec à Montréal et devient le premier directeur du Département de linguistique (1970-1972). Auteur de nombreuses publications dans des domaines aussi variés que la syntaxe transformationnelle, le lexique, la ponctuation, le système verbal du français, les expressions québécoises, l'alphabétisation et les langues africaines, il dispense aussi son enseignement et ses directions de recherche dans plusieurs universités françaises et africaines tout au long de sa carrière. Très engagé dans le développement de son département en tant que directeur des programmes de 1<sup>er</sup> cycle et membre de l'*Association québécoise de linguistique* lors de sa fondation en 1982, il contribue à son rayonnement en devenant le président de l'*Association canadienne de linguistique/Canadian Linguistic Association* au cours des années 84-86. Il prend sa retraite de l'UQAM en 1995, mais continue d'accomplir diverses tâches d'encadrement et d'enseignement en France et en Afrique. Sa disparition ne fera jamais oublier qu'il fut un acteur influent dans le milieu universitaire grâce à son combat pour la reconnaissance institutionnelle de ce qui était, à son époque, une toute nouvelle discipline scientifique dans le réseau étatique des universités du Québec. Repose en paix, André Dugas !

*Philippe Barbaud, professeur honoraire, Département de linguistique*





**MICHELLE  
DUVAL**  
1947-2023

Professeure titulaire à l'École de travail social de l'UQAM de 1993 à 2012, Michelle Duval est décédée le 13 août 2023.

Doctorante en sciences politiques, anthropologue et chercheure, au fil des années, ses intérêts d'enseignement et de recherche ont couvert plusieurs domaines: l'action collective, les pratiques en milieu communautaire, l'intervention en contexte international et la condition des femmes.

Avant d'entreprendre son parcours universitaire, Michelle Duval fut praticienne dans de nombreux organismes québécois et internationaux comme organisatrice communautaire, directrice des communications, agente de recherche, conseillère à la planification régionale de services, etc.

Universitaire, sa contribution s'est particulièrement distinguée dans le développement de l'École de travail social de l'UQAM où notamment elle assura la direction de plusieurs programmes en les faisant judicieusement évoluer, supervisa les processus d'accréditation et assumait la direction de l'École elle-même.

Connue pour son engagement ardu et résolu à promouvoir l'action communautaire dans les milieux de pratique et de formation, Michelle fut une pionnière dans le développement de projets de recherche participative avec les milieux communautaires qui la conduisit à s'impliquer dans une imposante recherche collective dont les fruits furent publiés dans *Les organismes communautaires au Québec: pratiques et enjeux* (2004) aux éditions Gaétan Morin. Plus tard, en 2011, creusant le filon qui la caractérisait, elle co-dirigea un numéro de la revue *Nouvelles pratiques sociales* intitulé «Intervenir pour favoriser l'agir ensemble». Largement inspirée par l'œuvre d'Hannah Arendt, elle chercha essentiellement à en actualiser la pensée en regard des pratiques d'intervention collective.

Elle chérissait particulièrement les séminaires de stage en intervention auprès des communautés. Aussi elle gardait contact avec nombre de ses étudiants, les rappelant pour qu'ils interviennent auprès des nouveaux stagiaires, transformant ainsi son séminaire en véritable communauté dynamique d'apprentissage de pratiques. C'est aussi Michelle qui a développé le cours «Travail social comparé» qui incluait un stage à l'étranger.

Michelle Duval fut une universitaire sensible, entreprenante, laborieuse, rigoureuse. Et pour celles et ceux qui ont eu le bonheur de la fréquenter dans son coin de pays qu'est le Lac Sagouay, elle était riieuse, contagieuse et amoureuse de la vie. Elle nous a rendus, nous et la communauté, meilleurs. Nous la remercions pour qui elle fut, pour ce qu'elle a fait et pour ce qu'elle nous laisse.

*Gérald Larose, inspiré par ses collègues, École de travail social*



**GUY JUMARIE**  
1939-2023

Guy Jumarie, professeur titulaire au Département de mathématiques de 1970 à 2017, est décédé le 11 octobre 2023 à 84 ans des suites de longues maladies. Il a d'abord obtenu une licence en mathématiques et une licence en physique ainsi qu'un D.E.A. à l'Université de Paris. Puis, il est devenu ingénieur à l'École Nationale Supérieure du Génie Maritime (Paris). Tout en travaillant comme ingénieur, il a poursuivi

ses études et a obtenu successivement un doctorat en mathématiques appliquées, un doctorat en génie électrique de l'Université de Lille, puis un doctorat d'État en sciences physiques. En 1975, il a reçu la Médaille d'argent de la recherche et de l'invention de la société du même nom, à Paris. Il a été professeur invité de nombreuses universités en France, en Allemagne, en Argentine, au Brésil ainsi qu'au Maroc où il a enseigné en 1975, notamment dans le cadre de projets financés par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Il a écrit de nombreux livres et plus de 200 articles qui ont fait l'objet de thèses et d'articles. Ses sujets de recherche englobaient la théorie du chaos, les fractals, la cybernétique, la théorie de l'information, les systèmes quantiques, les équations différentielles stochastiques ainsi que les équations différentielles fractionnaires.

Guy Jumarie était un homme modeste, discret sur ses réalisations, cependant très sollicité par les éditeurs pour ses idées autant que pour ses avis. Toute sa vie, et jusque dans la maladie, il a été passionné par les équations, toujours à la recherche d'une nouvelle inspiration pour les écrire et les appliquer autrement.

*Catherine Jumarie, sa fille*  
Professeure, Département de sciences biologiques,  
UQAM



**SIMONE  
LANDRY**  
1938-2023

Simone Landry, décédée le 29 décembre 2023, était professeure retraitée du Département de communication sociale et publique.

Voici un extrait d'un hommage à Simone Landry, livré le 27 janvier 2024, au Complexe funéraire Mont-Royal.

J'ai connu Simone en 1988, il y a presque 36 ans. Elle avait récemment soutenu sa thèse à la réputation mythique pour son volume remarquable: trois tomes, 1152 pages. C'était une bonne période pour elle, sur tous les fronts: famille, travail, santé. Connaissant l'importance des premières

impressions, j'ai connu une Simone forte, confiante... glorieuse. J'apprendrais au fil des ans, ses autres visages, plus torturés – j'aime bien que le mot « tortue » s'y retrouve puisqu'elle en a fait collection.

J'ai découvert et aimé la complexité de cette femme immense.

En 1988, le modèle des trois zones dynamiques du groupe restreint<sup>ii</sup> (travail, pouvoir et affection) fait école dans le programme de psychosociologie de la communication et contribue, dès lors, à la formation théorique et pratique de plusieurs cohortes d'étudiantes et d'étudiants. Aujourd'hui encore, elle est lue, enseignée et pratiquée dans l'analyse des dynamiques de groupe, particulièrement sous la dimension du pouvoir, notamment celui des femmes – qui s'étend aux dynamiques intersectionnelles, où la question du pouvoir des minorisés est fondamentale.

Je suis arrivée à l'UQAM au niveau de la maîtrise, son cours sur le pouvoir a tout déclenché... sa présence, sa sensibilité, son exigence de rigueur et d'authenticité et les lectures qu'elle avait choisies pour nous ont amené un changement de cap dans mes intentions de recherche. L'année suivante, le cours de recherches féministes en communication, qu'elle a co-créé et co-enseigné avec Armande St-Jean, a été un autre jalon de ma formation. Ce cours, suivi avec d'autres femmes, féministes déjà engagées ou en émergence, comme moi, s'achevait en décembre 1989, en même temps que survenait la tuerie de Polytechnique, qui fût un moment fort de l'engagement de Simone dans l'espace public et institutionnel.

*Chantal Arousseau*

i Landry, S. (1988). Le processus d'émergence de la structure du pouvoir dans les groupes restreints: la place des femmes et des hommes. *Université du Québec à Montréal*.

ii Landry, S. (1989). *Le pouvoir des femmes dans les groupes restreints*. *Recherches féministes*, 2(2), 15-54.

<https://doi.org/10.7202/057558ar>

<https://www.erudit.org/fr/revues/rf/1989-v2-n2-rf1640/057558ar.pdf>



**JORGE NIOSI**  
1945-2023

Professeur émérite de l'École des sciences de la gestion depuis 2016 et chercheur émérite du CIRST, Jorge Niosi nous a quittés le 8 mai 2023, à l'âge de 78 ans, des suites d'une longue et terrible maladie. Originaire de l'Argentine, il a poursuivi des études à l'École pratique des hautes études en sciences sociales à Paris où il obtiendra son doctorat en 1973. Durant son séjour, il a croisé des professeurs québécois qui l'ont incité à poser sa candidature à l'UQAM. Il y sera professeur durant 45 ans, d'abord au Département de sociologie, puis au Département des sciences administratives et enfin, au Département de management et technologie de l'École des sciences de la gestion (ESG).

Fondateur et directeur (1986-1993) du Centre de recherche en développement industriel et technologique (CRÉDIT-CIRST), il obtiendra, en 2001, la Chaire de recherche du Canada en gestion et politique technologiques dont il sera le titulaire jusqu'en 2015. Considéré comme un précurseur dans le domaine du management de l'innovation et des changements technologiques, la qualité de ses très nombreuses publications, dont 15 livres, sera reconnue par plusieurs prix, notamment en 2006, le Prix de la recherche de l'ESG et le prix Carrière en recherche et création de l'Université du Québec en 2009.

Membre de la Société royale du Canada, Jorge aura exercé son métier de professeur et de chercheur avec passion. Il manquera à ses nombreux étudiants, collègues et amis. Il laisse dans le deuil sa compagne Maria Celia Vara et ses deux filles, Marianne et Laurence Niosi.

*Céline Saint-Pierre, professeure émérite, Département de sociologie.*



**GAËTAN SAINT-PIERRE**  
1943-2023

Gaëtan Saint-Pierre, professeur au Département des sciences de l'éducation de 1986 à 2002, est décédé le 25 septembre 2023.

Après avoir terminé son cours classique au Collège Sainte-Marie, Gaëtan Saint-Pierre entreprend une maîtrise en philosophie à l'Université de Montréal orientée vers la philosophie politique, économique et sociale. Suivront des études doctorales qui porteront sur les théories husserliennes et kantienne. Il s'intéressera particulièrement à l'épistémologie des sciences psychologiques.

Sa carrière d'enseignant débutera en 1965 en tant que professeur de philosophie sociale à l'Institut de technologie de Montréal. De 1967 à 1969, il sera chargé de cours au Collège Sainte-Marie pour ensuite devenir professeur de philosophie à l'UQAM et ce, jusqu'en 1982.

De 1982 à 1986, il occupera différents postes en tant que gestionnaire dont voici quelques-uns : directeur du module des certificats en gestion des ressources humaines; délégué de la famille des Sciences de la gestion au comité d'évaluation des programmes et répertoires des cours; directeur du comité de baccalauréat par cumul; et responsable d'un comité interinstitutionnel (UQ-UQAM-SHERBROOKE) pour fins de développer un programme-réseau provincial en ergonomie dans le cadre d'une commandite de la CSST.

À partir de 1986 jusqu'à sa retraite en 2002, Gaëtan Saint-Pierre occupera le poste de professeur en sciences de l'éducation, où il enseignera les concepts de la théorie freudienne en lien avec l'analyse du comportement pédagogique.

De la philosophie à la gestion, il voguera vers un intérêt grandissant pour la psychanalyse appliquée à l'éducation tout en poursuivant pendant plusieurs années une pratique en consultation.

*Louise Dupuy-Walker, Faculté des sciences de l'éducation, en collaboration avec Denise Pronovost, l'épouse de Gaëtan Saint-Pierre.*

## DÉCÈS DE JEAN MÉNARD, D'ESTHER TRÉPANIÉ ET DE JEAN-GUY MEUNIER

Au moment de boucler ce numéro et d'aller sous presse, nous apprenons avec tristesse le décès de Jean Ménard, professeur retraité du Département de mathématiques, survenu le 19 février 2024, d'Esther Trépanier, professeure émérite du Département d'histoire de l'art et membre de l'APR-UQAM, survenu le 4 mars 2024 ainsi que de Jean-Guy Meunier, professeur retraité du Département de philosophie et membre de l'APR-UQAM, survenu le 20 mars 2024. Nous leur rendrons hommage dans le prochain numéro.

## ⚡ BRÈVES

### L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FRUQ

La Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ), fondée en 1999, est un organisme sans but lucratif qui regroupe 13 associations de retraités des établissements du réseau de l'Université du Québec. Actuellement, ces associations comptent plus de 1 400 membres. La FRUQ vise à favoriser la mise en commun des préoccupations à incidences collectives comme les assurances et les régimes de retraite, afin d'améliorer les conditions de vie des retraitées et retraités et d'assurer la défense de leurs droits. Elle représente les associations membres auprès des instances et des organismes du réseau de l'Université du Québec (UQ) et de divers organismes gouvernementaux et autres collaborations pertinentes. La FRUQ désire contribuer au développement de la vie sociale et culturelle de ses associations membres en favorisant l'échange d'information entre elles.

L'Assemblée générale annuelle de la FRUQ a eu lieu le 13 octobre 2023 au siège social de l'UQ à Québec. La séance a été présidée par Anne Thibaudeau, vice-présidente au secrétariat de la FRUQ et représentante de l'ARRÉTS (Association des retraités de l'École de technologie supérieure) qui était sur place. Également représentant de l'ARRÉTS, le président de la FRUQ, Claude Bédard, participait à distance. La rencontre, qui se déroulait en matinée, regroupait des représentants des 13 associations affiliées du réseau de l'UQ. Certains délégués des associations ont participé aux discussions sur place alors que d'autres y ont participé à distance. Dans le cas de l'APR-UQAM, la présidente est allée sur

place tandis que la registraire, Anne Rochette, et le trésorier, Claude Felteau, ont participé à distance.

Les points saillants de cette rencontre pourraient se résumer comme suit. Après les mots de bienvenue, le président et la vice-présidente de la FRUQ ont respectivement présenté leurs rapports annuels suivis de la présentation du responsable du dossier des assurances collectives, Pierre Laplante, représentant de l'UQAR, puis de l'administrateur responsable du dossier « Régimes de retraite », Roland Côté. Par la suite, Vincent Tanguay, coordonnateur du projet CTREQ (Centre de liaison et transfert sur l'apprentissage tout au long de la vie), a présenté le projet VIVA-Aînés qui vise à informer les aînés de leurs droits et des mesures à prendre pour affronter les principaux événements qui affectent ou affecteront leur qualité de vie, tels que gestion en ligne des comptes bancaires, planification du patrimoine familial, compréhension des mesures d'aide sociale pour le maintien à domicile, application des crédits d'impôt et communication en ligne avec le personnel de la santé et des services sociaux. En résumé, ce projet supporté par la FRUQ vise à soutenir le développement des compétences et des capacités des personnes âgées vivant à domicile. Enfin, les associations affiliées ont présenté les défis rencontrés par leur association et leurs réalisations au cours de la dernière année. Après l'assemblée générale, un lunch a été offert aux participants.

**Nicole Carignan**

## LAURÉATS 2023 DES BOURSES DE L'APR-UQAM

**Rosalie Michaud, étudiante au baccalauréat en psychologie avec une concentration en études féministes (Faculté des sciences humaines)** depuis 2021, s'est impliquée dans diverses activités de bénévolat axées sur les jeunes en difficulté. Ainsi, elle est cofondatrice de l'organisme de bénévolat « Renaître de la Rue », un organisme d'accompagnement individualisé de jeunes vulnérables et/ou en situation précaire, elle est aussi bénévole au Centre d'écoute et de référence Halte Ami, et elle a agi comme monitrice et éducatrice au CISSS Montérégie, section jeunesse. De plus, elle s'est impliquée au sein de l'équipe jeunesse du Phare de Longueuil, un organisme communautaire s'occupant d'établir des liens entre des jeunes de 16 à 35 ans et des personnes ayant des problèmes de santé mentale, de toxicomanie ou provenant du milieu carcéral. Elle a ajouté à son expérience de terrain, une formation en recherche en participant à plusieurs protocoles de recherche au Département de psychologie de l'UQAM. Tous ces engagements sociaux lui ont apporté beaucoup non seulement en tant que future psychologue mais aussi pour son épanouissement personnel. Cette brillante étudiante s'est donc investie à plusieurs niveaux dans l'amélioration des conditions de vie de jeunes provenant soit de foyers d'accueil, en situation d'itinérance ou ayant un besoin de support pour s'insérer dans la société et se développer comme citoyen autonome. Elle mérite amplement une bourse pour continuer ses actions caritatives et sa formation en psychologie. L'APR-UQAM est fière de pouvoir soutenir une étudiante très prometteuse et lui souhaite le meilleur des succès dans ses études et dans sa vie professionnelle.

**Félix Généreux-Marotte, étudiant en droit (Faculté de science politique et de droit)** a débuté ses études de baccalauréat en droit en 2022 après avoir obtenu un certificat en droit social et du travail. Il s'est impliqué comme bénévole dans le comité logement de son quartier en faisant une étude de la jurisprudence des recours en fixation de loyer afin de développer un outil d'aide pour ce genre de litige et aussi pour servir de base à la mise en place d'un registre des loyers. Il s'est impliqué dans les activités de la Clinique juridique itinérante afin d'aider les plus défavorisés dans leurs démarches juridiques telles que des demandes d'asile, des démarches aux petites créances ou lors de demandes d'aide sociale. Il est aussi membre du Conseil d'administration de la Clinique Droits Devant qui a pour mission d'aider les itinérants. Il travaille également comme organisateur communautaire à l'Organisation populaire des droits sociaux, volet juridique. En plus de toutes ces activités bénévoles, il a participé aussi à des projets de recherche sur le profilage racial lors d'interceptions routières. Il a déjà obtenu plusieurs bourses dont une de recherche de 1<sup>er</sup> cycle pour compléter l'étude, déjà entreprise, avec Entraide Logement, sur la fixation du loyer pour les nouveaux locataires. Il s'est donc impliqué dans la défense des populations défavorisées que sont les itinérants, les locataires à faibles revenus ou ayant des litiges devant la Cour des petites créances et ce, en offrant une aide juridique et en participant à des travaux de recherche dans le but de faciliter la reconnaissance des droits des populations à statut précaire. L'APR-UQAM est fière d'aider cet étudiant à réaliser ses objectifs de carrière et l'encourage à continuer ses actions communautaires.

## PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'APR-UQAM

### LE MERCREDI 15 MAI 2024 À 10 HEURES, AU W-R520, À L'UQAM

Nous y ferons le bilan de la dernière année et envisagerons ce qui s'en vient en 2024-2025. Vos suggestions seront les bienvenues.

Les détails et modalités seront précisés aux membres par courriel et via le site web de l'association : <https://apr.uqam.ca>.

Vous pourrez profiter de l'occasion pour échanger avec vos collègues lors du lunch qui suivra vers 12 h au Salon des professeurs, au local A-R415 du pavillon Hubert-Aquin, 1255, rue Saint-Denis.

Démontrez votre appui à votre association en participant à l'assemblée générale.

**Nous vous attendons!**